



2021

Projet



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane



Contact : 03 21 61 50 00
contact@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



5 piliers fondamentaux constituent le socle de la politique de développement durable de la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

PILIER 1

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE ET POUR LA
PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

PAGES 5 > 13

PILIER 2

VERS UNE PRÉSERVATION DE LA
BIODIVERSITÉ ET UNE PROTECTION
DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

PAGES 14 > 23

PILIER 3

ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS ·
SATISFACTION DES BESOINS ET DES
ASPIRATIONS DE TOUS LES ÊTRES
HUMAINS

PAGES 24 > 35

PILIER 4

VERS UNE COHÉSION SOCIALE
ENTRE LES TERRITOIRES ET LES
GÉNÉRATIONS

PAGES 36 > 53

PILIER 5

VERS DES MODES DE PRODUCTION
ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES

PAGES 54 > 64

Préambule

UN CONTEXTE CLIMATIQUE QUI INCITE À AGIR VITE



Le dernier rapport du GIEC est sans appel: le changement climatique n'est plus une menace hypothétique mais une réalité.

- Les 10 dernières années ont été les plus chaudes depuis 125 000 ans
- La vitesse d'augmentation du niveau de la mer est la plus élevée depuis les 3 000 dernières années
- D'ici 2030, l'augmentation des températures aura un impact conséquent sur la faune, la flore et les populations. #

Il est donc urgent de généraliser, à l'échelle du territoire, la mise en place de politiques adaptées. L'action locale est une réponse à cette problématique.

Pour l'exemple, la Communauté d'agglomération a décidé d'élargir sa compétence GEMAPI en 2021 et de doubler le programme d'investissements de lutte contre les inondations (de 4 à 8M€).

Au-delà des actions engagées pour le climat et pour la préservation de la biodiversité, le rapport de développement durable s'intéresse également au bien-être des citoyens, à la cohésion sociale entre les territoires et les générations et à la mise en œuvre de pratiques de production et de consommation responsables.

TROIS AXES PRIORITAIRES 2020-2026

- La performance énergétique du patrimoine public. L'objectif fixé est de réhabiliter 18 bâtiments pour atteindre le niveau bâtiment basse consommation (BBC),
- Les énergies renouvelables. L'objectif est de doubler la production du territoire de l'agglo,
- L'adaptation du territoire au changement climatique.

SIX ACTIONS PHARES

- lutter contre les îlots de chaleur en ville avec en filigrane la question du rafraîchissement de la ville ;
- la favorisation de l'écologie urbaine ;
- la place de l'arbre en ville ou comment gérer la biodiversité en ville ;
- la lutte contre le retrait et le gonflement des argiles ;
- la gestion de l'eau ;
- la lutte contre l'érosion des sols.

UN OUTIL POUR AGIR

La Communauté d'agglomération a été l'une des premières collectivités de la région à avoir mis en place, dès 2007, un Plan climat volontaire. Elle s'est dotée d'outils pour agir en faveur de l'environnement et a adopté :

- le Plan Climat Air Énergie Territorial constitue le document cadre stratégique et opérationnel de lutte contre le changement climatique de la Communauté d'agglomération, qui décline les objectifs internationaux et nationaux en la matière,
- Le CTE traduit les engagements environnementaux pris par la France au niveau local. Outil au service de la transformation écologique des territoires, il valorise des projets concrets et durables,
- le Contrat d'Objectif pour la Territorialisation de la 3^{ème} Révolution Industrielle (COTTRI).

LE RAPPORT ANNUEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport de développement durable nous livre, comme chaque année, un « arrêt sur image » de l'activité des services de la Communauté d'agglomération en matière de développement durable.

Une photographie à 360 degrés, où le nombre, la qualité et la variété des réalisations sont présentées sous forme de fiches actions.

Le rapport de développement durable permet de présenter nos contributions aux défis environnementaux et de mettre en perspective les orientations stratégiques pour améliorer le cadre de vie des habitants.

EN LIGNE
www.bethunebruay.fr

CONTACT
contact@bethunebruay.fr
100 avenue de Londres
CS 40548
62411 BÉTHUNE Cedex
03 21 61 50 00

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

PCAET 2020-2026

Le PCAET, approuvé le 04 mars 2020 à l'unanimité par les élus prévoit de multiples objectifs structurants en matière d'énergie, d'empreinte carbone des activités, de stockage carbone, de pollutions atmosphériques et d'artificialisation des sols.

Le futur projet de territoire, le Schéma de cohérence territorial (SCOT) ainsi que le Plan local d'urbanisme intercommunal et Habitat (PLUIH) devront intégrer et actualiser leurs indicateurs et orientations en fonction de l'urgence climatique .

La stratégie globale se matérialise par 27 opérations majeures et 161 mesures qui déclinent les transitions territoriales à mener. Les orientations du COTTRI et du CTE sont intégrées au PCAET. Les principales avancées en 2021, sont les suivantes :

- Démarrage d'un Schéma directeur territorial des réseaux de chaleur.
- Poursuite de la réalisation des ouvrages de gestion des eaux inscrits dans le PAPI 3.
- Début des travaux d'aménagement de la vallée carreau (*intégrée à la chaîne des parcs du PMA*).
- Démarrage du programme « Aère toi » (*accompagnement à la qualité de l'air intérieure des bâtiments publics communaux*).
- Poursuite du déploiement des infrastructures d'électromobilité.
- Renforcement des recherches et développement du CRITT M2A autour du véhicule électrique.

70

communes adhérentes au service Conseil en énergie partagé fin 2021.

1 388

recharges de véhicules communautaires par des énergies renouvelables.



- Début des réflexions sur le pôle d'échange de la gare d'Isbergues.
- Investissement en matière d'éclairage public innovant (*ex : piscine de Béthune*).
- Début des travaux de l'unité de méthanisation agricole de Lillers/Ham en Artois.
- Poursuite des travaux du réseau de chaleur de Béthune (*mise en service de la chaudière au gaz de mine et raccordement au centre de valorisation énergétique*).
- Séminaire de lancement du PLUIH labélisé « facteur 4 ».
- Réflexion en cours pour développer un Plan solaire communautaire.
- Concrétisation du projet de GigaFactory (*production de batteries pour véhicules électriques*).
- Poursuite de la dynamique du Projet alimentaire territorial.
- Renforcement du volet « santé-environnement » du Contrat local de santé.
- Premiers engagements pour un futur Centre de valorisation énergétique très performant.
- Développement d'une démarche de mobilisation des acteurs sur l'écologie industrielle.
- Mise en place d'une feuille de route économie circulaire.

Autant de démarches et d'opérations qui contribuent à l'accroissement de la transition écologique et énergétique de l'Agglomération.

2022

Perspectives

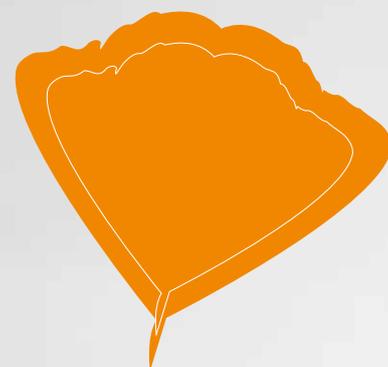
L'année 2022 accentuera l'accompagnement et la concertation multi-acteurs autour des engagements climatiques de l'Agglomération. Des actions spécifiques feront également l'actualité du PCAET, comme l'étude de préfiguration d'une Agence locale Énergie- Climat-Air, le lancement d'une prime qualité de l'air de l'habitat, une étude pour lutter contre le retrait-gonflement des argiles, ou encore le lancement de la labélisation CIT'ERGIE de la collectivité. Des réflexions sont en cours sur le potentiel développement du gaz de mine, surtout à l'heure où le coût de l'énergie augmente.

Pour lutter contre le réchauffement climatique et protéger l'atmosphère, l'Agglo met en place des actions en faveur des habitants et des communes, pour l'amélioration et la rénovation de bâtiments, notamment en faveur de la performance énergétique. Elle rénove également ses propres bâtiments et cherche des solutions pour réduire ses consommations d'énergie. Elle favorise aussi le développement de l'électromobilité.

Pilier 1

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

et pour la protection de l'atmosphère



L'amélioration de l'habitat

En tant que délégataire des aides à la pierre de l'État et de L'ANAH, la Communauté d'agglomération a adopté une politique volontariste en faveur de la création et de l'amélioration de logements sociaux ainsi que de la rénovation des logements privés, notamment pour les propriétaires les plus modestes et les bailleurs privés ou publics. Cette politique est complétée par l'octroi annuel de 3.1M€ pour l'habitat privé et 1.3M€ pour l'habitat public.

La rénovation thermique des logements et l'installation d'équipements performants apparaissent comme les principaux postes de financement. Les particuliers sont accompagnés par les services de l'Agglomération et des opérateurs spécialisés dont les prestations sont prises en charge par l'ANAH et l'Agglomération.

Objectifs

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- «Habiter mieux» : amélioration du confort et adaptation du logement
- Réduire les dépenses énergétiques des ménages et lutter contre la précarité énergétique
- Valoriser le parc de logements et améliorer le cadre de vie.

2022

Perspectives

En 2022, le Programme d'intérêt général sera reconduit sur l'ensemble du territoire et 4 OPAH RU seront lancées sur les centres villes des communes de Béthune, Bruay-La-Buissière, Auchel et Lillers. L'objectif est d'aider autant de projets de rénovation qu'en 2021, avec une enveloppe financière revue à la hausse. Il est prévu d'engager les crédits de rénovation des logements des cités minières de Bruay-La-Buissière sachant que les opérations de rénovation vont débiter sur la cité Victoire à Houdain.

Actions engagées en 2021 pour les logements privés

- La 3^{ème} année du Programme d'intérêt général (PIG - durée maximale de 5 ans) par le conseil et l'accompagnement des particuliers et la mobilisation des financements .
- Une étude pré-opérationnelle des 4 OPAH RU fixant les objectifs de rénovation de logements dans les centres-villes.

Actions engagées en 2021 pour le parc public

- Le financements pour la rénovation de logements miniers dans le cadre de l'ERBM et les travaux lourds de rénovation de logements sociaux au titre du plan de relance.



Crédits mobilisés

7,3 M€ - ANAH
1,2M€ - Communauté
d'agglomération
pour la rénovation de
600 logements

359

logements sociaux financés
dont 211 logements rénovés
thermiquement, pour une
enveloppe déléguée de
2,6 M€ et des crédits de
l'Agglomération de 2M€
(construction et rénovation)

Le Fonds de transition énergétique

FTE

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement des ménages à revenus intermédiaires pour mener des travaux de performance énergétique dans leur logement. Il complète les aides à la pierre octroyées par l'Agglomération aux ménages modestes à très modestes.

L'accompagnement porte prioritairement sur les travaux d'isolation de toiture et des murs, l'installation de systèmes de chauffage performants et les rénovations globales basses consommations.

3 autres ambitions structurent ce dispositif : le soutien à l'artisanat local, le développement des éco-matériaux et la prévention des pathologies du bâtiment.

148

demandes de particuliers validés

1,7M€

de travaux générés au profit de l'artisanat local.

230 186 € + 33%

d'aides FTE attribuées.

d'aides communautaires octroyées par rapport à 2020



Depuis 2021, le FTE a fait l'objet de quelques modifications basées sur les dispositions suivantes :

- Augmentation des aides allouées à l'isolation des combles perdus.
- Augmentation des aides allouées à la pose d'une VMC.
- Création d'une aide à la rénovation BBC, en lieu et place de l'aide « bouquets 3 travaux ».
- Création d'une aide pour les installations solaire thermique (*usages eau chaude sanitaire*).

Le dispositif a été impacté par la crise sanitaire: allongement des délais d'obtention des devis, ruptures d'approvisionnement en matériaux, retard de chantiers...

EN CHIFFRES

- Les aides communautaires octroyées ont augmenté de 33%
- 62% des dossiers ont trait à un changement du système de chauffage.
- 31% à des travaux d'isolation simple et 7% de bouquet de travaux chauffage/isolation.
- 6 rénovations globales BBC ont été accompagnées.
- La part des éco-matériaux continue sa progression et représente aujourd'hui 20% des dossiers.
- La sensibilisation des habitants et des entreprises locales doit se poursuivre notamment sur l'impact carbone des différents choix de travaux.

2022

Perspectives

La principale piste de progrès sera de renforcer l'accompagnement sur les travaux globaux de rénovation plus qualitatifs et à forte économies d'énergie, tout en prenant en compte les problématiques de ventilation des logements. Le doublement des aides allouées aux isolants biosourcés et éco-matériaux (ouate de cellulose, fibre et laine de bois, fibres textiles recyclées, etc.) et la diminution des aides pour les travaux simples doivent répondre à cet objectif.

L'espace FAIRE

FRANCE RÉNOV' EN 2022

L'espace FAIRE* est la dénomination de l'Espace Info Énergie de la Communauté d'agglomération.

Ce service public accompagne l'ensemble des particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique. C'est un outil essentiel de transition énergétique de l'habitat privé, que l'on soit propriétaire occupant ou bailleur.

*FAIRE : Faciliter, accompagner et informer pour la rénovation énergétique

Pour assurer ce service, une convention de partenariat est en cours avec l'association INAHRI. Des agents (*équivalents temps plein*) sont dédiés actuellement au conseil des particuliers dans le domaine de l'énergie (*aides financières, fiscalité, conseils techniques, analyse de devis etc...*). Au travers de rendez-vous téléphoniques ou physiques, de stands et réunions publiques, les conseillers FAIRE font preuve d'une grande disponibilité pour rencontrer les habitants du territoire. Ils dispensent des conseils techniques, financiers et réglementaires de manière neutre et sont des facilitateurs de projets. Pour plus de proximité, 6 lieux de permanence différents ont été assurés en 2021 : Béthune, Billy-Berclau, Nœux-les-Mines, Bruay-La-Buissière, Lillers, Isbergues. C'est aussi un passage obligatoire en amont d'un dépôt de dossier pour prétendre à un financement du Fonds de transition énergétique (*cf. page 7*).

Malgré la crise sanitaire, l'activité est restée soutenue, cependant l'espace FAIRE n'a réalisé que peu d'animations et n'a pu programmer de réunions publiques dans les communes.

Par ailleurs, les 2 conseillers FAIRE ont participé aux réflexions du guichet unique de l'habitat.

18M€

de travaux engagés après conseil auprès de l'espace FAIRE.

80

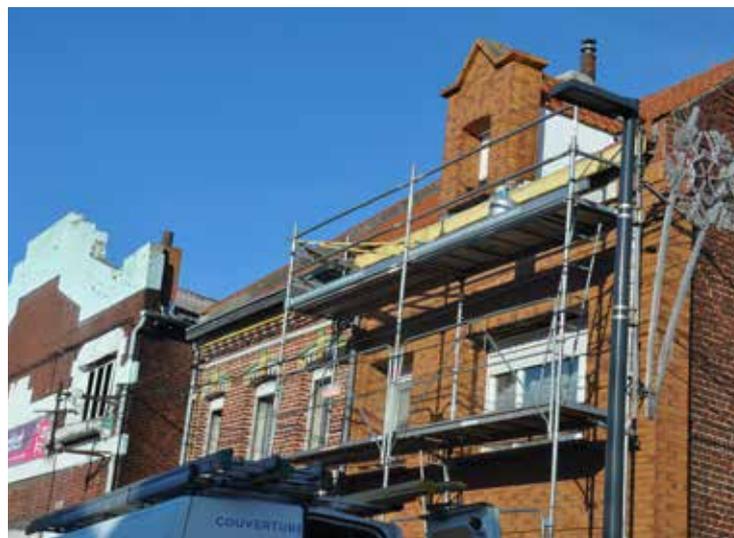
habitants sensibilisés en animation.

1 436

personnes conseillées.

24

parutions presse-média.



2022

Perspectives

Au 1^{er} janvier 2022, l'espace FAIRE est devenu l'espace France Rénov'(EFR). Au-delà d'un nouveau changement de dénomination, l'EFR renforcera ses conseils et son expertise aux particuliers pour favoriser des projets globaux de performance énergétique de type BBC (développement de l'accompagnement de projets de rénovation globale). L'EFR sera également intégré à la mise en place opérationnelle du guichet unique de l'habitat afin de simplifier les démarches des usagers



La rénovation énergétique du patrimoine communal

Les budgets des collectivités sont fortement impactés par les fortes augmentations du prix des énergies et de baisse des dotations. La gestion optimisée des consommations énergétiques ainsi que la réhabilitation du patrimoine bâti et des éclairages publics vieillissants nécessitent un accompagnement technique des communes. L'Agglomération, dans le cadre de son PCAET, pilote une stratégie pour aider les collectivités volontaires à réduire leurs consommations. Une cellule de conseillers en énergie partagés (CEP) continue de se structurer.

70 communes (pour l'équivalent de 178 000 habitants) adhèrent volontairement au dispositif, soit 7 de plus qu'en 2020. 7 communes de plus devraient très prochainement les rejoindre. L'année 2021 a permis de poursuivre et renforcer la stratégie d'accompagnement. L'état des lieux des fluides (énergie et eau) a été réalisé et présenté pour 9 communes supplémentaires (1 bilan nécessite encore une présentation). Annequin, Blessy, Houchin, Norrent-Fontes, Oblinghem, Billy-Berclau, Saint-Floris, Mazinghem et Hermin ont obtenu un rapport pour la période 2017-2019.

Les communes de Divion, Fresnicourt-le-Dolmen, Guarbecque, Annequin et Auchy-les-Mines ont démarré la phase opérationnelle de la démarche : préconisation technique de travaux, pilotage ou suivi d'études énergétiques, aide à la programmation de projets de réhabilitation thermique.

Pour faciliter le passage à l'acte et obtenir des analyses thermiques comparables, l'Agglomération pilote, pour le compte des communes adhérentes depuis la fin d'année 2021, un accord cadre d'audits énergétiques. Ces derniers peuvent être engagés dès signature de la convention pour permettre d'auditer un bâtiment prioritaire. Le 1^{er} audit a été réalisé sur la commune de Divion (salle Carton).

La cellule CEP a aussi concouru à l'analyse des dossiers déposés dans le cadre du fonds de concours « transition énergétique - relance », permettant aux communes des changements de systèmes énergétiques. Enfin, les CEP ont assisté, dès que nécessaire, les communes dans leurs projets de rénovation.

3

conseillers énergie
partagés (CEP).

9

états des lieux
énergétiques présentés aux
communes.

8

états des lieux
supplémentaires à finaliser au
1^{er} semestre 2022.

25 791 €

de fonds de concours pour
l'accompagnement de 3
communes.

1^{er}

audit communal engagé et terminé.

2022

Perspectives

- 16 états des lieux communaux prioritaires à finaliser et présenter : Allouagne, Beuvry, Burbure, Calonne-Ricouart, Gauchin-le-Gal, Givenchy-Lès-La Bassée, Haisnes, Hesdigneul-les-Béthune, Hingés, Houdain, Lillers, Marles-les-Mines, Ourton, Ruitz, Violaines, Witternesse.
- 15 états des lieux communaux supplémentaires lancés.
- 20 communes en phase 2 de l'accompagnement (avec conventionnement d'objectifs signés).
- 20 audits thermiques de bâtiments lancés dont 10 terminés et présentés.
- Finaliser le schéma directeur de l'énergie aboutissant à la possibilité d'une agence locale de l'énergie



La consommation énergétique

du patrimoine communautaire

Le patrimoine de la Communauté d'agglomération regroupe plus de 100 bâtiments, 120 km de voiries, 40 km de chemin de halage, 1 500 points lumineux (hors BHNS), 5 aires de covoiturage, 4 parkings d'intérêt communautaire, de nombreux terrains en friche, auxquels s'ajoutent les ouvrages exploités en régie pour les compétences «assainissement» et «eau potable».

Le coût des fluides reste une dépense importante du budget général, malgré les opérations de réduction engagées chaque année depuis 2017. L'Agglomération continue donc d'agir pour les réduire.

Conso des bâtiments

Électricité - **1,3 M€**
Gaz - **567,6 k€**
Eau - **298,6 k€**
Chauffage urbain - **61 k€**

2,3M€

de consommation énergétique pour l'ensemble des bâtiments communautaires. Soit - 20 000€ de moins qu'en 2020

Concernant le bilan énergétique de l'année 2021, nous constatons une stabilité des dépenses en électricité malgré l'accroissement des comptages (déploiement des bornes IRVE) et la hausse du KWh, ce qui illustre l'efficacité des travaux d'optimisation engagés. La consommation d'eau a diminué en 2021 mais s'explique par la fermeture des piscines (Lillers, Hersin). Pour le gaz, l'augmentation s'explique principalement par la hausse du KWh du nouveau marché de la Fédération départementale d'énergie.

En 2021, la direction du patrimoine a engagé plusieurs opérations qui contribuent fortement à la diminution des consommations énergétiques :

REPLACEMENT ET D'OPTIMISATION DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Remplacement des lampes par des LED et installation de nœuds communicants pour une gestion des réseaux à distance sur les zones d'activités:

- ZAC GUARBECQUE (coût 47 500€)
- ZAC ALLOUAGNE (coût 28 500€)
- ZAC ACITGREEN Barlin (coût 45 000€)
- ZAC BOIS CARRE Houdain (coût 25 000€)
- ZAC PILASTRES Vendin Les Béthune (coût 25 000€)
- Zone RD943 Lillers (15 000€)

Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 40% (25% DSIL- 15% CEE/ FDE) et permettent une diminution de 70% des consommations électriques de ces réseaux.

INSTALLATION DE LED DANS 4 BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Ces travaux (185 000€) permettent une diminution de 60% des consommations électriques et ont été subventionnés à hauteur de 30% (25% DSIL – 5% CEE).

INSTALLATION DE MÂTS SOLAIRES SUR LE PARKING DE LA PISCINE DE BÉTHUNE

Ces travaux (120 000€) ont permis de supprimer les consommations électriques du parking de la piscine et ont été subventionnés à hauteur de 40% par l'État (DSIL).

2022

Perspectives

La Communauté d'agglomération continuera d'entreprendre des travaux de réduction énergétique et de développer l'usage des énergies renouvelables sur son patrimoine afin d'atteindre les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre :

- Installation de panneaux photovoltaïques sur deux bâtiments pour les rendre autonomes (antenne Nœux-les-Mines et centre Jean Monnet 1)
- La rénovation du réseau d'éclairage public de la ligne BHNS (150 000€),

et la zone industrielle de Ruitz (coût 190 000€) subventionnés à hauteur de 40% (30% DSIL- 10% CEE/FDE).

- Lancement de l'opération de calorifugeage des réseaux énergétiques des bâtiments situés en sous-sol ou en extérieur.
- Poursuite de l'audit énergétique sur le patrimoine afin de définir un programme de rénovation thermique des bâtiments et de déploiement des énergies renouvelables.



La poursuite de la conversion de la flotte de véhicules

vers des véhicules à faibles et très faibles émissions (hors engins spéciaux)

La Communauté d'agglomération dispose d'un parc de 157 véhicules légers et utilitaires, hors engins spéciaux (93 véhicules utilitaires et 64 véhicules légers). Elle est propriétaire de 74 d'entre eux et 84 véhicules font l'objet d'une location sur 4 ans. Elle dispose de 29 véhicules électriques (soit 18,47 % du parc). L'objectif est d'atteindre au fur et à mesure du renouvellement du parc 30% de véhicules à faibles ou très faibles émissions.

En 2021, le marché de location longue durée de véhicules a continué, et un appel d'offres a été lancé pour le renouvellement d'une partie du parc automobile.

Les objectifs sont de :

- remplacer les véhicules en pleine propriété les plus anciens et donc les plus polluants
- diminuer les émissions de CO₂,
- diminuer la facture énergétique fossile.

29

véhicules électriques

18,47%

rapport véhicules électriques/parc total.



2022

Perspectives

Pour 2022, une quarantaine de véhicules du parc loué sera renouvelée, ainsi qu'une vingtaine du parc en fonds propres afin d'atteindre 30% de véhicules à faibles ou très faibles émissions.

L'objectif d'augmenter le nombre de véhicules à faibles émissions nécessite de disposer de bornes de charge électrique supplémentaires sur certains sites et une supervision des bornes pour optimiser l'occupation des temps de charge.

Le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

La Communauté d'agglomération a confirmé son ambition en adoptant une délibération actant une phase 2 à son schéma de déploiement et fixant comme objectif 100 bornes d'ici 2024.

À la suite d'études techniques et de validation par les élus communautaires, des sites ont été retenus pour accueillir les bornes. Une 1^{ère} phase de déploiement a été engagée dans le courant de l'année 2020.

VALIDATION ET PRÉPARATION D'UNE QUARANTAINE DE SITES D'IMPLANTATION

L'année 2021 a été marquée par un travail important de préparation des sites pressentis dans le cadre du schéma de déploiement :

- présentation aux élus locaux,
- validation avec les équipes techniques municipales,
- études de raccordement avec Enedis,
- prise en compte des contraintes urbanistiques et architecturales,
- accords des propriétaires,
- calage avec les chantiers en cours,
- choix du prestataires de travaux et voirie,
- notification du marché d'acquisition de bornes,
- adhésion à la centrale de exploitation/supervision de la Région.

32

bornes installées et en service

dont **8** bornes rapides

2 opération innovantes

IMPLANTATION DE BORNES DE RECHARGES

Installation de 22 bornes supplémentaires en 2021 :

- 1 borne rapide à Auchy-au-Bois (charge rapide)
- 21 bornes à Béthune (pôle gare, places De Gaulle, 73^{ème} et Foch), Gonnehem, Lillers et Barlin (aire de covoiturage), Cauchy-à-la-Tour, piscines communautaires, Vermelles et Locon

DES OPÉRATIONS INNOVANTES

- 1 station super-rapide sur le site d'Actipolis à Fouquières-les-Béthune, profitant de la proximité du diffuseur béthunois de l'A26
- 1 station écologique (production photovoltaïque) sur le site de l'écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière.
- En septembre, le rallye de transition énergétique d'Enedis a notamment mis à l'honneur l'innovation de l'Agglomération en matière d'écomobilité.



2022

Perspectives

Une vingtaine de sites supplémentaires sont prêts et seront équipés de bornes en 2022.

La Communauté d'agglomération s'est fixé l'objectif d'implanter 100 bornes d'ici 2024; suite à la loi LOM, cet objectif devra être formalisé dans le cadre d'un schéma directeur qui conditionnera les financements et donc la faisabilité de la poursuite du programme. La Communauté d'agglomération accompagnera les démarches d'opérateurs privés qui se multiplient afin d'installer des points de charge sur le territoire.

Le programme Aère-Toï

Chaque habitant passe en moyenne 80% de son temps en intérieur or, une mauvaise qualité de l'air intérieur provoque réduction de l'espérance de vie et décès prématurés. Ainsi, l'Agglomération s'engage sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur.

Un parcours d'accompagnement a été développé au profit des communes volontaires et de leurs bâtiments publics. Intitulé « Programme Aère-Toï », il est développé en partenariat avec Atmo Hauts-de-France* et permet à nos 100 communes d'appliquer la réglementation relative à la qualité de l'air dans les établissements recevant du public.

**Association de surveillance de la qualité de l'air.*

Pour la mise en œuvre de ce programme, les 100 maires ont été conviés à **2 réunions d'information**. Puis **4 sessions de formation** à la qualité de l'air et à l'autodiagnostic des bâtiments communaux, ont eu lieu. Ces formations ont également permis d'identifier un référent communal qui est en charge de l'évaluation des bâtiments (*autodiagnostic*). Chacun peut poser ses questions relatives à l'autodiagnostic des bâtiments communaux via une ligne téléphonique dédiée.

En parallèle, dans le cadre de la **Journée nationale sur la qualité de l'air**, du 14 octobre 2021, un parcours découverte et des ateliers ludiques ont été programmés dans la ville de Béthune. L'objectif était de sensibiliser la population aux enjeux de la qualité de l'air.

2

réunions de présentation
aux maires.

50

participants formés à
l'autodiagnostic de la qualité
de l'air intérieur.

4

sessions de formation sur la
méthodologie du programme.

30

communes représentées dans
la dynamique.

2022

Perspectives

- Réalisation d'une 5^{ème} session de formation pour les communes n'ayant pas eu la possibilité de participer aux 4 formations.
- Envoi d'un questionnaire en prévision de la programmation de la phase 2, sur les attentes des référents.
- Phase 2 du programme : 4 demi-journées complémentaires d'information spécifiques et techniques sur la qualité de l'air intérieur à destination des référents communaux : présentation d'un plan d'action - avancement sur l'autodiagnostic - questions.
- Réalisation d'outils de communication.
- Application de la réglementation sur d'autres types de bâtiments recevant du public (piscines, structures sociales et médico-sociales) soumis à l'échéance de 2023.
- Formation des animateurs en milieux scolaires et des conseillers en énergies partagés.

Pilier 2

VERS UNE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

et une protection des milieux et des
ressources



L'action de l'homme contribue à une dégradation rapide de la biodiversité : la segmentation de l'espace, l'artificialisation et l'appauvrissement des sols, les pollutions par pesticides, l'altération des habitats... représentent autant de menaces. Il est ainsi urgent de préserver notre diversité biologique et de mettre en œuvre une gestion raisonnée des milieux et des ressources naturelles. C'est ce que fait la Communauté d'agglomération sur les espaces naturels qu'elle gère et dans le cadre de l'exercice de ses compétences en assainissement, eau potable, gestion des milieux aquatiques, lutte contre les inondations. Des actions de sensibilisation sont également menées par les écogardes et à Geotopia. Enfin, les archéologues et sapeurs-pompiers communautaires préservent la biodiversité dans l'exercice de leurs fonctions.



L'assainissement des eaux usées

et la gestion des eaux pluviales urbaines

La Communauté d'agglomération assure la gestion des eaux pluviales urbaines, l'assainissement collectif et non collectif des eaux usées. L'objectif est de collecter, transporter et traiter les eaux usées avant le rejet vers le milieu naturel et ainsi répondre à une exigence de qualité écologique des cours d'eau. L'enjeu pour la gestion des eaux pluviales est de réduire les inondations par ruissellement urbain.

Chiffres

151

boîtes de branchement créées au réseau d'eaux usées et pluviales.

395 775 €

investis sur les réparations ponctuelles de réseaux.

1809

diagnostics d'assainissement dans le cadre de la vente d'un immeuble.

17 950 m

de réseau testés à la fumée.

198

dossiers de subvention AEAP pour le raccordement au réseau des habitations au réseau d'eaux usées.

540

consultations pour des demandes d'urbanisme.

262

contrôles de conception en assainissement non collectif dont 108 réhabilitations.

167

contrôles de bonne exécution en assainissement non collectif dont 83 réhabilitations.

741

contrôles de bon fonctionnement et d'entretien des assainissement non collectif.

220

demandes d'autorisation d'installation d'un système de gestion des eaux pluviales à la parcelle

LES TRAVAUX OU ÉTUDES

- Étude de fiabilisation des équipements d'autosurveillance : 62 188 €
- Travaux de création d'un bassin de stockage/restitution à Béthune : 9,9M€ (2021-2023)
- Travaux d'extensions et de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux usées : 7,3M€
- Travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux pluviales en techniques classiques : 741 403 €
- Travaux d'amélioration de réseaux d'assainissement eaux pluviales en techniques alternatives : 4 579 123 €
- Travaux de création de deux bassins de gestion des eaux pluviales rue Wery à Bruay-La-Buissière : 2,5M€ (2021-2022)

LES UNITÉS DE TRAITEMENT

Dans le cadre de l'autosurveillance, des prélèvements sont réalisés sur les eaux entrantes et sortantes des unités de traitement de plus de 200 EH. Des analyses sont réalisées sur les paramètres suivants : MES, DBO5, DCO, NH4, NO2, NO3, Phosphore total, température et pH. La fréquence dépend de la capacité de l'unité épuratoire. Les rendements sont supérieurs à 80% pour les stations les plus importantes. Un suivi du milieu récepteur est effectué 2 fois par an sur les systèmes d'assainissement de plus de 2 000 EH.

LES DÉVERSOIRS D'ORAGE OU TROP-PLEINS

- 141 déversoirs d'orage et trop-pleins de postes sont répartis sur le territoire. 37 sont autosurveillés dont 8 ont une charge de pollution organique supérieur à 600kg/j de DBO5.

LES CONTRÔLES

- Les agents du service assainissement ont accès aux propriétés privées pour :
- contrôler la qualité d'exécution du raccordement aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et leur maintien en bon état de fonctionnement.
 - procéder à la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

2022

Perspectives

- Autosurveillance : poursuite de l'étude de fiabilisation des outils de mesure et travaux de fiabilisation des équipements de mesure.
- Poursuite de la réalisation d'un bassin de stockage/restitution de 10 000 m³ de l'unité technique de Béthune.
- Lancement de la consultation publique pour la création d'une nouvelle station d'épuration et d'un bassin de stockage/restitution pour le système d'assainissement d'Auchy-Haisnes.



L'eau potable

Protection de la ressource

La Communauté d'agglomération exerce la compétence « eau potable ». Elle assure notamment la protection et le suivi de la quantité et de la qualité de la ressource.

L'eau est un enjeu majeur au centre de toutes des problématiques économiques et sociales ; le développement du territoire dépendra de la maîtrise de la ressource en eau et de la mise en œuvre d'un réseau d'interconnexions permettant de desservir toutes les communes où l'eau viendrait à manquer en période de sécheresse ou en cas de pollution (autoroute de l'eau).

LES ENJEUX

- Gestion et maîtrise quantitative et qualitative de la ressource en eau,
- Connaissance patrimoniale de la ressource, des ouvrages et des équipements,
- Résilience à la sécheresse.

LES OPÉRATIONS DE COMMUNICATION ENGAGÉES DANS LE CADRE D'UN PROJET INTERREG :

- Étude d'implantation de points de mesure,
- Notification du marché d'instrumentation des points de mesures (mesures de la nappe / rivière, météo),
- Modélisation de la ressource avec le BRGM,
- Organisation d'un premier séminaire le 4 octobre 2021 sur l'état des lieux des usages du territoire et les hypothèses de scénarios d'évolution des usages, pour la prédiction de l'évolution de la demande en eau du territoire.

1,15 M€

C'est le budget du projet européen INTERREG : « De l'eau pour demain » (Water for tomorrow) dans lequel est engagée l'Agglomération. (reste à charge : 229 756 €)

Patrimoine

35 forages

6 stations de traitement (autre que chloration)

42 réservoirs

2 000 km de réseaux (hors branchements) soit 850 km de réseau en Régie + 1011 km de réseau en DSP

Nombre total d'**abonnés** : environ **123 426** dont environ 50 000 abonnés en régie

Volume produit : **13 700 000 m³/an** dont environ 1 600 000 de m³/an sont achetés

Volumes consommés : **32 320 m³/j** en moyenne soit environ **11 200 000 m³/an**

2022

Perspectives

Le PROJET INTERREG Water for Tomorrow repose sur les axes de travail suivants :

- Évaluation de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau et sur les services d'eau potable,
- Prévission de l'évolution des demandes en eau à long terme en lien avec l'élaboration du SCOT et du PLUi,
- Développement d'outils et modèles pour simuler l'impact de différentes règles de gestion des prélèvements, anticiper les situations de crise en cas de sécheresse et améliorer la solidité du service d'alimentation en eau potable,
- Développement de nouvelles stratégies de gestion des situations de sécheresse afin d'en maîtriser les conséquences économiques,
- Implication des acteurs du territoire dans la réflexion prospective (démarche participative et partage d'expériences entre la France et l'Angleterre)

De nombreuses opérations seront également lancées en 2022 :

- Sécurisation de la distribution à Nœux-les-Mines
- Schéma directeur "eau potable"
- Accord-cadre "laboratoire d'analyse des eaux" pour mesurer la qualité des eaux
- Étude des plans de gestion et de sécurité sanitaire des eaux (PGSSE),
- Réalisation d'un réseau de mesures ,
- Intégration des données dans un logiciel de surveillance sécheresse/qualité
- Modélisation hydrogéologique destinée à préparer des scénarii de prélèvement pour l'avenir.

Entretien et gestion des cours d'eau

L'Agglomération entretient 440km de cours d'eau d'une part, pour maintenir le libre écoulement des eaux et, d'autre part, pour restaurer l'hydromorphologie et les écosystèmes aquatiques.

Pour cela, agents communautaires, associations d'insertion et entreprises enlèvent les embâcles, élaguent les branches basses, abattent les arbres à risques, piègent les rats musqués et restaurent berges et lits mineurs.



440 km

de cours d'eau entretenus

1,8 M€

pour les opérations d'entretien des cours d'eau

236 k€

pour les opérations de restauration des cours d'eau

MAINTIEN DES ÉCOULEMENTS SUR LES 440KM DE COURS D'EAU

Programme de travaux d'entretien pour un montant de 1 782 390€:

- faucardage en régie (111 810€) ou par des prestataires (165 530€),
- fauchage en régie (130 430€) ou par des prestataires (97 120€),
- élagage et abattage en régie (440 500€) et par prestataire
- intervention par les associations d'insertion (837 000€)

PLANS DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUES

Les travaux de restauration et d'entretien se sont poursuivis sur le Guarbecque et ses affluents, la Lawe amont, la Loisne amont et leurs affluents, la Busnes et ses affluents, le Frenel et la Loisne aval.

LES PRINCIPAUX CHANTIERS

Ils ont consisté en la restauration de berges sur 140 mètres linéaires (Béthune, Divion, Rebreuve, Fouquereuil, Oblinghem, Calonne-Ricouart), en la pose de 7 abreuvoirs et 300 mètres linéaires de clôture, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et le curage de la Busnes.

L'ensemble de ces interventions a représenté un montant total de 236 100€.

2022

Perspectives

Dans le cadre de l'extension de la compétence GEMAPI, l'Agglomération a décidé d'élargir son programme d'activité de 400km à 610 km de cours d'eau. Continuer les opérations d'entretien des cours d'eau, récurrentes d'année en année, et continuer de mettre en œuvre les plans de restauration pour permettre aux cours d'eau de retrouver un fonctionnement hydraulique et une biodiversité plus riche.



La lutte contre les inondations

En plus de la gestion des milieux aquatiques, l'Agglomération agit aussi en termes de prévention des inondation. Pour cela, elle créé et entretient des ouvrages comme des bassins de rétention d'eau et gère les systèmes d'endiguement.

Face à l'urgence climatique, l'Agglomération a décidé d'amplifier en élargissant son plan d'investissements.

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, de nombreuses actions se sont poursuivies :

- avancement des études géotechniques, topographiques, environnementales et de maîtrise d'œuvre classique (*ZEC de Gauchin, de la Méroise, Dignes de Bruay, ZEC de Noyelles, etc...*)
- poursuite de la mission de réhabilitation des vis sans fin à Beuvry et de l'amélioration des écoulements de la Loisne amont à son exutoire
- Des travaux ont également été menés à Allouagne pour la 2^{ème} tranche de requalification du Grand Nocq (875 000€), à Verquin pour des travaux de la ZEC (178 300€) et à Fresnicourt pour le nettoyage et l'agrandissement du bassin.
- Dans le cadre du Programme d'action et de prévention des inondations (*PAPI*), l'Agglo porte 20 opérations sur son territoire. À terme, ces nouveaux ouvrages permettront de retenir jusqu'à 800 000 m³ d'eau.

1,1M€

pour les travaux de lutte contre les inondations

18

actions de lutte contre les inondations engagées

3

dossiers de travaux de système d'endiguement engagés

2022

Perspectives

- Dernière tranche des travaux de requalification du Grand Nocq à Allouagne.
- Démarrage des travaux des 3 ZEC Lawe.
- Fin des travaux du bassin de Norrent-Fontes et de la ZEC de Verquin.
- Réalisation des travaux de la digue de la Biette et du vannage d'Hulluch.
- Engagement des travaux des retenues collinaires de Caucourt et de Gauchin Paradis ainsi que du bassin du ravin du fond d'Ames.
- Poursuite des études techniques, environnementales et réglementaires sur les autres dossiers de lutte contre les inondations.
- Notamment pour prendre en compte les problématiques de ruissellement, l'instauration d'une contribution GEMAPI sera mise en œuvre en 2022. Le financement consacré au nouveau programme d'actions sera doublé (8M€/an).

Sensibilisation à la préservation de la biodiversité

Geotopia - La Maison de la Nature

La Communauté d'agglomération élabore un programme d'éducation et d'animation à la transition écologique du territoire et développe des outils de sensibilisation. Pour ce faire elle a mis à disposition du public un équipement communautaire, Geotopia à Mont-Bernançon, qui propose diverses animations en faveur de la préservation de la biodiversité

800

visiteurs
dont **248** en visite libre,
552 participants au parcours
de découverte

1 288

personnes accueillies
en groupes

632

participants aux activités



En 2021, face à la crise sanitaire, les actions de sensibilisation ont été soumises à des jauges d'accueil limitées et au pass sanitaire.

PROGRAMME D'ÉDUCATION ET D'ANIMATION

- 2 programmes d'activités trimestriels ont décliné 104 activités guidées auprès des particuliers. Elles ont porté sur la sensibilisation à diverses thématiques : la protection d'écosystèmes naturels (sorties guidées naturalistes, ateliers de découverte, relais d'événements), et la protection d'espèces animales et végétales locales vulnérables et les moyens d'agir.
- À la demande de groupes constitués, 43 activités ont été organisées pour accompagner des projets pédagogiques sur le développement durable : des balades nature, des ateliers pratiques, des visites du jardin naturel, et deux nouveaux parcours de découverte en zone humide « Petit explorateur » et « Grand aventurier ».

MISE À DISPOSITION D'OUTILS DE SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Des enfants et des adultes ont pu bénéficier en visite libre des divers outils existants : centre documentaire, zone humide, ruche pédagogique, jardins et espace « Jardinette », observatoire ornithologique.

De nouveaux outils ont été créés et proposés en accès libre aux familles :

- 2 jeux de piste « les jardins-refuges d'été » et « les jardins-refuges d'automne » comprenant chacun un livret-jeu et de nouveaux espaces scéniques leur ont permis de découvrir et d'observer la biodiversité animale et végétale dans les jardins et les moyens simples de l'accueillir chez soi.
- 2 parcours de découverte « à la recherche de Pipelette » et « enquête au bord de l'eau » comprenant chacun un livret-jeu leur ont permis de découvrir une zone humide et quelques espèces animales emblématiques et vulnérables (grenouille verte, martin-pêcheur) et leurs interactions avec ce milieu fragile.

2022

Perspectives

L'éducation et l'animation à la transition écologique du territoire se poursuivront, grâce à de nouveaux programmes d'activités, à l'organisation d'actions thématiques à la demande et à l'attractivité du site naturel de Geotopia.



La préservation de la biodiversité

Les écogardes

L'équipe de 5 écogardes développe divers projets afin de préserver ou améliorer la biodiversité sur le territoire.

Leurs actions visent à recréer des conditions propices à certaines espèces sensibles comme les chauves-souris, les oiseaux, la faune et la flore aquatique... mettant à contribution et apportant leurs conseils aux communes et aux habitants.



EN 2021 LES ECOGARDES ONT MENÉ LES ACTIONS SUIVANTES

- Plantations d'arbres et d'arbustes champêtres (« opération 1000 arbres... », « plantations diverses »).
- Réalisation d'Atlas de la biodiversité communale dans 3 communes
- Plantation de fruitiers régionaux (5 opérations).
- Restauration et plantation d'arbres têtards.
- Création de mares écologiques.
- Installation de radeaux végétalisés.
- Aménagement de gîtes pour la faune sauvage (chauves souris, oiseaux et amphibiens)
- Réalisation d'hibernaculums (amphibiens et reptiles).
- Aménagements d'écuroducs.

2022

Perspectives

Développement de nouveaux projets:

- Distribution de nichoirs pour la faune sauvage chez les agriculteurs (45 nichoirs).
- Pose de nichoirs pour la préservation de la chouette chevêche (3 sites).
- Gestion différenciée des cimetières communaux.
- Installation de nouveaux radeaux végétalisés.
- Participation à l'opération « 1 million d'arbres en Hauts-de-France » sur sites communaux et intercommunaux.
- Aménagements de gîtes pour la faune sauvage (8 sites prévus).
- Gestion écologique des 17 ha de boisements du site Carbolux, de 2022 à 2027 (marché d'insertion de 205 000 €).

5 000

arbres et arbustes plantés dans le cadre de l'opération 1000 arbres **7 500€**

3

communes concernées par l'Atlas de la biodiversité à Beuvry, Hermin et Vieille-Chapelle **90 000€**

5

vergers plantés à Richebourg, Violaine, Nœux-les-Mines, Labeuvière et Hesdigneul **6 000€**

3

mares créées sur les communes de Richebourg et de Burbure

6

communes prospectées dans le cadre de l'opération « Combles et clochers » Haisnes, Burbure, Beuvry, Labeuvière, Allouagne et Gonnehem

Les trames verte & bleue

La Communauté d'agglomération gère plus de 500 ha de terrain qui sont pour la plupart des sites des friches minières qui, avec le temps, sont devenues des biotopes riches, hébergeant une flore et une faune très spécifiques. Les actions inscrites dans la politique des trames verte & bleue permettent de préserver ces espaces et de les lier par des corridors écologiques en les gardant accessibles aux promeneurs et amis de la nature.



En 2021, l'Agglomération a continué à assurer les travaux de gestion courante (*nettoyages, entretiens, ...*) des sites trames verte et bleue, ce qui est un élément essentiel afin de favoriser l'accueil des publics.

En parallèle, plusieurs travaux de préservation des milieux ont été engagés afin de limiter les accès pour les motos et quads. Cela s'est traduit par la pose de clôtures et la sécurisation de l'accueil des personnes, pose de panneaux aux entrées de sites. L'élaboration des plans de gestion écologiques des sites continue, de nouveaux sites sont à l'étude.

LES TRAVAUX

En 2021, l'Agglomération a lancé les travaux d'aménagement et de requalification de la « Vallée Carreau » à Auchel, Lozinghem et Marles-les-Mines. Après une présentation publique sur place avec les riverains, les travaux d'aménagement écologique et paysager ont démarré à la fin de l'année 2021. Trois lots ont été attribués aux entreprises, pour un montant total de 1 726 000€. Les travaux se poursuivront en 2022.



1,7M€

travaux budgetisés « Vallée Carreau »

1,3M€

de subventions accordées par la Région Haut-de-France (PRADETT) et l'Agence de l'Eau Artois Picardie

2022

Perspectives

Les études et travaux au titre de la Chaîne des Parcs en partenariat avec le Pôle Métropolitain de l'Artois se poursuivront.

Une actualisation du concept des trames verte et bleue est prévue en intégrant la notion de "trame noire" qui consiste à limiter la pollution lumineuse ayant des impacts très néfastes sur la faune.

La lutte contre les frelons asiatiques

Les unités territoriales des sapeurs-pompiers volontaires sont amenées à effectuer des missions telles que les sauvetages d'animaux en détresse ou blessés, les épuisements-assèchements, les menaces de chutes d'objets. La destruction de nid de guêpes et frelons, véritable danger pour la biodiversité, fait également partie de leurs actions. Des interventions gratuites appréciés par les habitants.

Les frelons asiatiques sont les prédateurs majeurs d'un maillon essentiel de la biodiversité : les abeilles. Leurs ravages ont des effets sur la pollinisation et représentent aussi un coût pour l'apiculture (*réduction de production de miel et perte de colonies d'abeilles*). Les sapeurs-pompiers communautaires volontaires détruisent les nids à l'aide de pistolet flash-ball contenant des billes insecticides (*bio dégradables*).

La majorité des interventions pour la destruction de nids de guêpes et de frelons a été constatée sur les mois les plus chauds.

En 2021 la destruction de nids avérés de frelons asiatiques a, quant à elle, fortement augmenté.

223

destructions de nids de frelons asiatiques.



1 972

interventions



2022

Perspectives

Envisager la pose de pièges afin de capturer les reines et éviter l'apparition d'un nid.

Permettre l'épanouissement des habitants par l'accès à la culture, aux activités artistiques et d'éducation populaire, à la pratique sportive et aux loisirs est une volonté forte de l'Agglomération.

Pilier 3

SATISFACTION DES BESOINS ET DES ASPIRATIONS

de tous les êtres humains





Le Contrat local d'éducation artistique

CLÉA

La Communauté d'agglomération met en place le Contrat local d'éducation artistique (CLÉA) depuis 2010 en partenariat avec la DRAC et l'Éducation Nationale.

Chaque année, elle accueille ainsi 5 artistes pendant 4 mois chacun. Ils vont à la rencontre des jeunes pour développer de multiples projets artistiques dans les établissements scolaires, les médiathèques, les centres de loisirs... Ces interventions permettent de sensibiliser les jeunes à une démarche artistique et à un processus de création.

50

structures

25

communes



Les projets mis en œuvre répondent aux objectifs de l'éducation artistique et culturelle basés sur 3 piliers essentiels que sont : la rencontre avec les créateurs, la pratique artistique et la fréquentation des œuvres.

Le thème choisi pour le CLÉA en 2021 était «**Éprouver la matière. Éprouver le récit**» avec l'idée de travailler des matières brutes (*végétaux, graines, peintures naturelles, papier, paroles*) qui permettent de développer un imaginaire, de créer des œuvres sans outil numérique.

3 artistes sont intervenus de janvier à juin 2021 :

- Theresa Amoon, conteuse
- Yannick Masson, plasticien et scénographe
- Delphine Deshayes, plasticienne

Presque tous les projets ont pu être menés. Peu de classes ont fermé pendant la crise sanitaire.

2 artistes sont intervenus de septembre 2021 à janvier 2022 :

- Cyprienne Kemp, artiste du livre, éditrice
- Emmanuelle Colombé, design graphique

50 structures se sont inscrites au CLÉA parmi lesquelles des établissements scolaires, centres de loisirs, équipements culturels, associations... Elles se répartissent sur **25 communes** sur l'ensemble de l'agglomération.

D'autres structures accompagnent des projets ou accueillent des restitutions ou diffusion : Labanque, Cité des Électriciens, Geotopia, bibliothèques...

Il apparaît que certains projets sont concentrés dans les villes de Auchy-les-Mines (*toutes les écoles et toutes les classes ont participé à un projet CLÉA*), et Calonne-Ricouart (*maternelle, collège, centre de loisirs*). Cela permet de créer une émulation dans ces communes.

2022

Perspectives

De janvier à juin 2022 : le territoire accueille Perrine Lievens (arts plastiques) et la Cie Les Bourgeois de Kiev (spectacle vivant).

De septembre 2022 à janvier 2023 : le territoire accueillera Waren Boyeau (scénographie, design d'espace), Jean-François Cavro (arts du son) et Francesca Chiacchio (graphisme, performance).





Labanque

La Communauté d'agglomération dispose d'équipements qui participent à la politique de développement culturel en direction de tous les habitants.

Labanque a pour mission de présenter la diversité de la production artistique contemporaine en arts visuels et de la partager avec la population en mettant en œuvre des actions de sensibilisation et d'accompagnement.

Labanque a mis notamment en œuvre des actions en faveur de :

LA DIVERSITÉ CULTURELLE

La programmation des expositions s'attache à présenter des médiums variés, représentatifs de la création contemporaine en arts visuels : peinture, installation, photo, céramique, etc.

LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION

Les œuvres exposées sont produites pour Labanque. Les artistes ont une approche innovante pour développer leur démarche. Certains d'entre eux, grâce à la bourse de production, expérimentent pour la première fois certaines techniques accompagnés de professionnels, d'artisans d'art.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Tous les visiteurs ont accès à la même offre, sans discrimination. Les grands événements sont gratuits et accessibles à tous, dans le respect de la capacité d'accueil.

L'INTÉGRATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipement accueille des personnes en situation de handicap (agents, stagiaires, visiteurs). Le personnel d'accueil et de médiation est formé pour les accueillir, ils bénéficient d'infrastructures et de visites adaptées.

La question du confort de visite est constante, régulièrement posée, évaluée et donne lieu à des expérimentations ou de nouveaux aménagements.

5 614

visiteurs accueillis
(individuels et groupes)

90%

des visiteurs résident sur le territoire



LA COHÉSION SOCIALE

Labanque organise des ateliers intergénérationnels et des événements tout public gratuits qui participent à l'intégration des populations et à la mixité sociale. L'équipement sollicite et valorise régulièrement des prestataires locaux/régionaux (artistes, entreprises, savoir-faire, etc.) afin de renforcer le tissu local.

L'équipement encourage les groupes et les artistes à se déplacer en mode doux et/ou en transport en commun.

2022

Perspectives

Labanque souhaite poursuivre les actions en faveur de la diversité culturelle et artistique et renforcer les liens intergénérationnels grâce à des dispositifs de visite et un programme d'actions spécifique. Du 26 février au 4 décembre 2022, Labanque accueille l'artiste plasticien François Andes pour l'exposition "les rêves aquariums". Les œuvres de l'artiste invitent au voyage entre découverte d'ailleurs et mythologies. Des manifestations "hors les murs" seront organisées afin de faciliter l'accès à la culture pour tous.



Accès à la culture pour tous

Dans le cadre de la compétence culturelle la Communauté d'agglomération propose des activités et des animations culturelles aussi bien musicales, qu'artistiques que pédagogiques. L'objectif est de permettre l'accès de la culture à tous.



L'UNITÉ D'ART SACRÉ, PROGRAMMATION 2021

- Dimanche 20 juin : Thomas Ospital
- Dimanche 1er novembre : Ensemble Gilles Binchois / Douce Dame
- Dimanche 12 décembre : Ensemble Gilles Binchois/ Le Manuscrit du Puy
- Dimanche 19 décembre : Il Buranello : le monde entier est un théâtre

En 2021, l'Agglomération a mis en place un certain nombre de concerts (gratuits et tout public) dans le cadre de l'Unité d'Art Sacré (UAS). En raison de la pandémie, de nombreux événements ont été remis.

FESTIVAL DE MUSIQUES MÉDIÉVALES

Des ateliers et actions culturelles ont été proposés sur la thématique médiévale : spectacle, atelier d'enluminure, atelier de calligraphie, atelier de création d'armures en mousse et de lectures aux tout petits. 9 bibliothèques communales ont ainsi pris part à cette action d'envergure communautaire.

Ces programmes ont permis au public de participer à des animations musicales de qualité dans un cadre agréable, malgré une situation sanitaire compliquée. Les nombreux retours du public sont très positifs.

240

visiteurs lors des concerts de l'Unité d'Art Sacré.

9

bibliothèques partenaires

507

spectateurs sur le festival de musique médiévale.

365

spectateurs lors des 8 concerts organisés sur les petites communes.

2022

Perspectives

- Mise en place d'une programmation musicale de qualité.
- Mise en place d'une tournée d'été dans le cadre d'un projet "hors les murs" à destination des plus petites communes.
- Mise en place d'un festival d'été dans les églises romanes de l'Agglomération en juillet 2022.
- Créer un certain nombre d'actions en lien avec les bibliothèques du territoire. Un comité de pilotage offre un cadre de travail commun et une meilleure visibilité des actions futures. Il s'agit également de mettre en place l'étude structurelle sur le livre et la lecture en partenariat avec la DRAC et le Département.
- De nombreux projets sont à réaliser en lien avec Labanque et la Cité des Électriciens.
- Dans le cadre des fonds de concours, des projets de création de médiathèque sont actuellement en cours à Gonnehem, Nœux-les-Mines, Haisnes et Locon.





La donation Kijno

Peintre de renommée internationale et enfant de Nœux-les-Mines, Ladislav Kijno a offert une cinquantaine d'œuvres à sa terre d'enfance pour permettre à tous un accès gratuit à l'art et à la pratique artistique.

La donation propose : visites guidées, visites ludiques (chasse au trésor...), projets pédagogiques, ateliers à tous types de publics. Des artistes interviennent en lien avec les messages du peintre (rôle de l'art, exploration du monde, voyage, mouvement, dénonciation de la guerre, du racisme, des oppressions et injustices, hommage aux Grands Hommes...)

Au cours de l'année 2021, la donation Kijno a exercé un certain nombre d'actions visant à favoriser son rayonnement et à jouer son rôle d'acteur culturel de proximité.

Recherche de mécénat : Un mécénat a été trouvé pour l'organisation d'une exposition Kijno d'ampleur nationale en 2024.

Achat d'œuvres : 4 œuvres ont été achetées.

Kijno Archéo en partenariat le service archéologie : 12 classes ont bénéficié d'un projet déroulé sur toute l'année scolaire : séances en classe, exposition d'archéologie, visite de la donation, spectacle Retour au Point de Départ.

«Kijno Archéo C'est mon patrimoine» : dans le cadre d'un appel à projet de l'État : de septembre à novembre 2021, 30 enfants issus des quartiers politique de la ville ont suivi des ateliers théâtre et arts plastiques, ont visité la donation Kijno et ont exploré leur patrimoine sur le terrain en compagnie d'artistes et d'archéologues. Ils ont présenté leurs travaux lors d'une exposition à Nœux-les-Mines du 10 novembre au 5 décembre.

Projet Bazar et Bémols : 4 classes ont travaillé à la donation, avec les artistes de Bazar et Bémols, pour écrire des chansons. Les élèves sont montés sur scène les 20 et 21 novembre 2021.



LES "DIMANCHES DE KIJNO"

L'objectif de reprogrammer tous les artistes de 2020 et 2021 (reportés pour cause de crise sanitaire) et de poursuivre la programmation de nouveaux spectacles a été atteint, malgré la fermeture de la donation de janvier à juin 2021.

Ces manifestations permettent d'explorer des univers culturels variés et de pratiquer différentes disciplines artistiques. L'exploration du monde, l'ouverture aux autres et à toutes les cultures et disciplines artistiques sont des thèmes majeurs de l'œuvre de Kijno.

Ces actions sont destinées à des publics hétérogènes. Les ateliers ont toujours une visée d'initiation. Certains enseignants viennent avec une partie de leurs élèves et des parents alors que ces manifestations ont lieu le week-end.

19

classes ou groupes

1 193

visiteurs individuels

2022

Perspectives

- Préparation de l'exposition 2024.
- Les Dimanches de Kijno avec la Divine Comédie, Primavez, Les Bubbey Mayse et Luna y Tacon.
- Projets pédagogiques avec intervention d'artistes et relance du développement des publics.
- Rayonnement dans les communes et animation du territoire.





L'accès au patrimoine archéologique

Le métier d'archéologue amène à constater les évolutions du paysage à travers les âges et les conséquences des activités humaines sur l'environnement. Ainsi, l'équipe enregistre au cours de ses opérations un maximum de données afin de renseigner l'histoire du territoire. Ces informations sont ensuite intégrées dans la carte archéologique du territoire, qui, a vocation à servir de bibliothèque interactive.

Afin de diffuser les informations recueillies lors des opérations, la direction de l'archéologie organise des événements de médiation permettant de rapprocher les habitants du territoire de leur histoire.

La direction de l'archéologie a pu mener différentes opérations de médiation.

PARTICIPATION À L'ANIMATION DE LA VILLE-FORTE DE BÉTHUNE ET DE LA TOUR SAINT-IGNACE

Première rando-vélo-patrimoine organisée par la direction pour découvrir le patrimoine militaire de la ville et visite de la tour Saint-Ignace (rare élément conservé des anciennes fortifications de la ville). Valorisation portée lors des Journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre. Par ailleurs, la direction a participé à la scénographie de la tour et du beffroi.

LES RÉSULTATS DE LA FOUILLE MENÉE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LOGISTERRA26

Une exposition a été menée avec l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), la DRAC (SRA, Service Régional de l'Archéologie) et les communes de Nœux-les-Mines et de Labourse. Le programme a fait la part belle aux écoles communales afin de connecter au mieux la jeunesse et son histoire. Après Nœux-les-Mines en 2019, l'étape annulée en 2020 a pu être organisée à Labourse.



VISITES DES CHANTIERS DE FOUILLE DE VERQUIN ET RUITZ

À l'été et à l'automne, des opérations de médiation ont permis d'évoquer la fouille de la villa gallo-romaine de Verquin par l'entreprise Archéopole.

De même, à l'occasion des Journées du patrimoine et du dispositif « C'est mon patrimoine », visiteurs et scolaires ont pu découvrir la fouille d'un établissement rural gallo-romain dans la zone industrielle de Ruitz.

CONFÉRENCE VIDÉO POUR LE COMITÉ HISTORIQUE DE BÉTHUNE

Dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie, une visioconférence interactive a permis d'évoquer l'établissement des sites gallo-romains sur le territoire.

1 300

visiteurs dont **800 enfants**

2022

Perspectives

Plusieurs orientations comme le beffroi de Béthune et de sa plus ancienne maison à colombage conservée mais aussi Beuvry et sa prévôté de Gorre, de l'anthropologie.



Le Conservatoire communautaire de musique et de danse

Au-delà des formations qu'il dispense, le Conservatoire communautaire, s'efforce, avec un tarif attractif, de faire bénéficier ses élèves d'auditions, concerts, spectacles, master classes. Globalement, l'ensemble des démarches est engagé en vue de permettre au Conservatoire d'obtenir une labellisation d'équipement à rayonnement départemental.

En 2021, en fonction du contexte sanitaire, 5 séances de captations ont permis de réaliser une soixantaine de vidéos, faute de pouvoir produire les élèves en public. Des lieux patrimoniaux et emblématiques du territoire avaient été choisis à cette occasion. L'activité s'est poursuivie en présentiel dans la mesure du possible et en fonction du cadre législatif en vigueur. Les réinscriptions et inscriptions en ligne mises en place ont fortement limité les déplacements des usagers. Une saison "au plus près des habitants" est pensée et mise en œuvre par les équipes en développant les partenariats avec le tissu associatif et les structures d'enseignement artistique du territoire.



+ de 1100

élèves dont 512 en cycle 1
212 en cycle 2, 60 en cycle 3,
359 hors cursus et adultes

62

professeurs en musique et danse

2022

Perspectives

Le classement de l'établissement par le label Conservatoire à rayonnement intercommunal, ne fait plus de doute et se verra concrétisé en 2022.

L'étude sur l'implantation de nouveaux locaux plus fonctionnels et moins énergivores figure parmi les questions qui se poseront aux élus dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire.

La mise en place de classes orchestres de proximité permettra à tous un accès à une éducation culturelle et artistique.





La facilitation de l'accès au sport

De l'enfant à l'athlète

Le sport fait partie des compétences optionnelles choisies par la Communauté d'agglomération. Ainsi, rendre le sport accessible à tous repose sur trois grands axes : le sport de masse, le sport de haut niveau amateur et l'aménagement et la construction d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

SPORT DE MASSE

Les centres initiation multisports permettent aux enfants de 6 à 14 ans de s'initier à plusieurs activités sportives, de découvrir différentes disciplines, pour ensuite, s'ils le désirent, rejoindre l'un des nombreux clubs et associations sportives du territoire. Ils permettent également d'agir en faveur de la santé, la mobilité et la lutte contre la sédentarisation, l'emploi sportif des diplômés de notre Agglomération.

420 adhérents **13** centres **10** disciplines

SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR

L'intervention de l'Agglomération, le niveau de pratique et la qualité des installations, des formations et des entraînements permettent à certains athlètes d'être reconnus et inscrits sur les listes nationales du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, et ainsi, de bénéficier d'aides de l'État et des collectivités territoriales, voire de contrats de travail avec de grandes entreprises. L'Agglomération finance également des manifestations sportives d'audience nationale ou internationale initiées par les communes et/ou les clubs du territoire.

64 805 € versés au sport de haut niveau amateur et pour l'organisation d'événements sportifs

165 000 € versés aux sportifs élite du territoire.



ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Parmi les équipements structurants du territoire, le **stade d'athlétisme de Bruay-La-Buissière**, déclaré centre de préparation aux Jeux Olympiques de PARIS 2024, accueille au quotidien tous les publics désireux de pratiquer l'ensemble des disciplines de l'athlétisme. Toutefois, la crise sanitaire a entraîné l'annulation de certaines manifestations qui y sont organisées. L'allègement des mesures sanitaires a permis d'accueillir à nouveau de nombreux usagers et notamment le public scolaire.

La base nautique de Beuvry accueille tous les publics en capacité de pratiquer les activités nautiques telles que le canoë, le kayak, le voilier handicap et le stand-up paddle. Elle développe aussi des activités terrestres telles que la course d'orientation, le tir à l'arc, la sarbacane, l'escalade, la randonnée pédestre, le VTT (relais de la base territoriale VTT/VTC). La base nautique a accueilli 9 000 personnes (associations, écoles, familles et structures en charge du handicap).

Initiés par nos services en partenariat avec les associations sportives, **la Rand'Agglo et le Raid Agglo** participent au développement touristique en permettant la découverte et la mise en valeur du territoire. Cependant, le Raid'Agglo n'a pu avoir lieu, en raison de la crise sanitaire.

9 000 pratiquants à la base nautique - **380** randonneurs à la Rand'Agglo

La base aérienne ultra léger développe ses activités parapente, école et simulateur de vol parapente depuis la ferme de Bajus. Malgré les restrictions dues à la crise sanitaire, 123 jeunes issus des services jeunesse des communes du territoire ont été accueillis à la ferme de Bajus pour les séjours scientifiques et de pleine nature.

La base territoriale VTT/VTC, prévue autour de 3 stations et 4 relais, s'articule autour des stations d'Olhain, du parc Cabiddu et des 4 relais, sur plus de 230 km de circuits interconnectés entre eux, favorisant ainsi les déplacements en mode doux en milieu naturel, dans le respect de la faune et de la flore.

300 personnes initiées et encadrées à la pratique du parapente.

L'équihandi à Saint-Venant

1 147 enfants et **1 480** adultes ont fréquenté cet équipement.

2022

Perspectives

- Une « charte du Vététiste » reprenant les droits et obligations des pratiquants, est en projet.
- L'inauguration finale de la base territoriale VTT/VTC est envisagée, et un projet de développement d'une nouvelle base est à l'étude.
- labellisé "Terre de jeux 2024", des actions de promotion du sport et des jeux olympiques seront organisés pour tous les publics.





Les équipements aquatiques

L'Agglomération gère 7 piscines communautaires en régie.

L'orientation principale de ce schéma directeur est l'apprentissage de la natation à l'école.

En 2021, l'Agglomération a poursuivi l'opération « J'apprends à nager », qui favorise le développement des activités aquatiques et nautiques et permet aux enfants issus des quartiers Politique de la ville d'accéder à une offre sportive. Elle fut mise en place pendant les vacances scolaires de la Toussaint 2021 pour les enfants du Programme de réussite éducative.

Cette opération favorise la promotion des équipements communautaires par l'appropriation des habitants des quartiers concernés. En 2021, 9 sessions ont été organisées (1 010 séances de natation du 25 octobre au 5 novembre).

Au total, 101 enfants ont été concernés et se sont vu décerner un diplôme (attestation de présence ou test d'aisance aquatique ou Sauv'nage).



8

piscines communautaires dont
7 gérées en régie et 1 en DSP

1 010

séances de natation
"J'apprends à nager"

117 889

nageurs dans les piscines
communautaires

2022

Perspectives

- Ouverture d'un bassin nordique à la piscine communautaire de Bruay-La-Buissière avec un objectif de pérennisation.
- Accroissement de l'attractivité des piscines (plans plus ludiques, optimisation des potentiels des établissements, installation de structures gonflables...).
- Travaux de réhabilitation sur les piscines de Béthune et de Lillers.





Le développement de la pratique des sports de glisse

Loisinord, un équipement unique en France

Loisinord, équipement communautaire situé à Nœux-les-Mines, comprend un stade de glisse pour la pratique du ski alpin et du snowboard, et un stade nautique, qui permet de nombreuses activités, qu'elles soient nautiques ou terrestres, pour le grand public ou des publics ciblés.



2022

Perspectives

L'objectif est de maintenir ces animations afin de promouvoir la pratique des sports de glisse, et faire découvrir et donner envie de pratiquer du sport soit par le biais d'une association sportive du territoire, ou en autonomie. Ces actions contribuent à la lutte contre la sédentarité des usagers à la fois dans le cadre de la politique Sport - Santé "Post-Covid" et de la politique sportive promotionnelle "Terre de Jeux 2024".

NOUVELLES ACTIVITÉS SPORTIVES

Gratuites, pour tous, durant l'été 2021 au bord du stade nautique :

- « Réveil sportif » : ateliers de coordination et de motricité animé par un éducateur de Loisinord.
- Après-midis sportives : parcours d'orientation, parcours de disc-golf, jeux de raquettes, multisport et jeux de sociétés géants). Ces activités sportives ont réuni des particuliers, centres de loisirs et instituts médicoéducatifs / Maison de l'enfance. Elles contribuent au développement de certaines valeurs comme l'estime de soi, le bien-être, la santé, l'entraide et la découverte de pratiques sportives et permettent également un lien social entre usagers.

500 participants aux "Réveils sportifs" - **1 155** participants aux "Jeux sportifs" - **66** animations sportives gratuites.

APPRENTISSAGE DU SKI ALPIN POUR LES SCOLAIRES

La Communauté d'agglomération propose l'apprentissage du ski alpin gratuit pour les élèves de cycle 3 des écoles primaires sur le stade de glisse.

Cette action est réalisée avec la collaboration de l'Inspection académique. Les enseignements, dispensés par les agents de Loisinord, permettent d'apprendre à se déplacer en sécurité à ski, tourner, s'arrêter et maîtriser sa vitesse. En fin de cycle, l'ensemble des élèves sont quasi autonomes sur le domaine skiable de Loisinord. Cette activité a été maintenue durant la crise sanitaire sans remontées mécaniques.

250 séances d'apprentissage - **1 196** élèves - **46** classes - **30** écoles - **14** communes du territoire

LA PRATIQUE SPORTIVE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Malgré les restrictions et les contraintes liées à la crise sanitaire, les agents de la collectivité ont permis la pratique sportive en toute sécurité.

16 200 adeptes ont pu s'exercer sur les différentes activités nautiques et / ou de glisse de Loisinord (canoë, pédalo, wakeboard, kneeboard, ski nautique, snowboard, luge...).



La promotion de l'éco-citoyenneté auprès des jeunes

au Service animation
jeunesse de Lillers

Les enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face appellent des changements dans les pratiques de chacun. Avec la famille et l'école, le temps des loisirs contribue à l'éducation des plus jeunes et le service jeunesse y concourt au quotidien auprès des jeunes de 12 à 17 ans.

L'éducation à l'environnement, au développement durable et à l'éco-citoyenneté trouve naturellement sa place dans le projet éducatif et le projet pédagogique du service.

16,29 kg

de déchets alimentaires réemployés (pour les poules ou le composteur)

107,7 kg

de déchets récoltés dans la nature

25 kg

de canettes compactées



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Sur les 89 jeunes qui ont fréquenté le Centre ados en 2021, 20 jeunes en moyenne se sont restaurés le midi et ont laissé en moyenne 0.33 kg de restes de repas par jour.

Afin de valoriser ces déchets, un poulailler a été aménagé à proximité de l'Espace jeunesse : 16.29 kg de déchets alimentaires ont permis l'alimentation de deux poules durant les périodes de vacances. 27 jeunes ont été impliqués dans les actions de mise en place et d'entretien du poulailler, de réalisation des affiches informatives et du suivi quotidien des pesées.

LE TRI SÉLECTIF

Un compacteur de canettes en aluminium est disponible au sein de l'Espace jeunesse : 25 kg de canettes ont été compactés et recyclés. Des ateliers de sensibilisation ont été réalisés durant les périodes de vacances.

LE NETTOYAGE DE LA NATURE

Des randonnées pédestres ont permis de découvrir le territoire tout en y associant une action citoyenne : le nettoyage des sentiers de randonnée du territoire.

107,7 kilos de déchets ont été récoltés et recyclés lors de ces sorties, 8 actions et 64 participants.

CHANTIER NATURE

Découverte des espaces naturels (milieux humides) au départ de Geotopia, observation des oiseaux, découverte des amphibiens avec l'appui technique de l'équipe pédagogique de Geotopia (26 participants).

ATELIER RÉCUP' ET RÉEMPLOI

Au cœur des activités créatives, la récupération et la réutilisation de matériaux sont une priorité pour la création des animations proposées (Atelier Récup Carton, papier mâché, fabrication de bijoux à partir de pièces de vélos...).

2022

Perspectives

Considérant que le public présent au Centre ados se renouvelle chaque année, le service Actions Jeunesse prolongera ces actions éco-éducatives sur l'année 2022. En tenant compte de l'implication volontaire des jeunes, de nouveaux projets éco-responsables pourront être proposés.

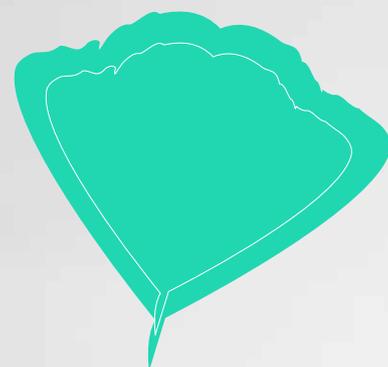
Pilier 4

VERS UNE COHÉSION SOCIALE

entre les territoires
et les générations



La montée des exclusions sociales, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, l'augmentation des tensions sociales démontrent bien que la croissance n'implique pas toujours un progrès social. Il est ainsi nécessaire de recréer ou de renforcer du lien et de s'assurer d'un juste partage des richesses. C'est ce que fait l'Agglomération, notamment en accompagnant les porteurs de projet et les entreprises du territoire, que ce soit en leur apportant de l'ingénierie, des aides économiques ou des locaux où se développer. Plusieurs dispositifs permettent également aux publics en difficulté d'accéder à l'emploi, aux soins, aux conseils juridiques et d'améliorer leur intégration dans la société.





L'accompagnement à la création ou au développement d'activité

La Communauté d'agglomération mène une stratégie de sensibilisation à l'esprit d'initiatives et d'accompagnement à la création d'activités.

Elle se concrétise par l'accompagnement des porteurs de projets en économie sociale et solidaire, les actions de sensibilisation « Entreprendre en ESS » et « Creative Lab » et les actions menées par les partenaires par le biais de conventions financières et d'objectifs.



2022

Perspectives

- Augmenter significativement le nombre de porteurs de projets accompagnés.
- Créer une académie de l'entrepreneuriat.



En 2021, l'Agglomération a accompagné et suivi 82 porteurs de projets en ESS. 18 d'entre eux ont participé au réseau d'appui et aux sessions de formation. Pour la première fois, l'Agglomération a lancé un appel à projets ESS qui a permis de nommer 6 lauréats. 186 jeunes, âgés de 13 à 20 ans, ont été sensibilisés à l'entrepreneuriat. La BGE* accompagne des projets à la digitalisation. L'école de l'entrepreneuriat, via un bus et des ateliers et immersion, sensibilise également sur cette thématique. Initiative Artois accompagne les porteurs de projets de diverses manières :

- prêts d'honneur,
- dispositif d'accompagnement « boutique à l'essai »,
- dispositif "boutique partagée".

Cinq porteurs de projet résidant ou s'installant en quartier prioritaire ont bénéficié du dispositif Cap Quartier, sous forme de prime, géré par Pas-de-Calais Actif.

Enfin, 435 jeunes ont été sensibilisés à l'esprit entrepreneurial dont 320 jeunes via l'opération de 16 mini-entreprises et 90 jeunes via l'action de camps de l'innovation en format digital.

9,1%

des emplois en ESS

82

projets en ESS accompagnés

11

entreprises accompagnées dans l'incubatec de la BGE*

217

prêts d'honneur Initiative Artois



C'est une augmentation de la création d'entreprises a généré x emplois.

** BGE signifie ensemBle pour aGir et Entreprendre, il s'agit d'un réseau national d'appui à la création d'entreprise.*

Les aides à la création et au développement

Économie sociale et solidaire (ESS), très petites entreprises (TPE) en milieu rural et quartiers Politiques de la ville (QPV)

La Région est seule compétente pour définir et décider de l'octroi des aides aux entreprises. Toutefois les communes et leurs groupements peuvent participer à leur financement. Ainsi, en novembre 2017, la Région Hauts-de-France et l'Agglomération ont signé une convention de partenariat, permettant la mise en œuvre du dispositif d'aides à la création et au développement des TPE en milieu rural et Quartiers Prioritaires et de structures de l'économie sociale et solidaire.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les aides accordées ont pour objectif de :

- Favoriser l'émergence de projets répondant à des besoins du territoire.
- Soutenir les projets innovants et d'expérimentation sociale.
- Contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire.
- Soutenir la création d'emplois non délocalisables.

8 structures ont reçu un avis favorable d'aide financière ESS, 6 d'entre elles sont portées/gérées par des femmes cette aide a permis de soutenir la création de 30 emplois: 8 projet en création (subvention de 143K€)

TRÈS PETITES ENTREPRISES (MOINS DE 10 SALARIÉS)

L'objectif de ces dispositifs est de densifier le tissu de très petites entreprises artisanales, commerciales et de services, indispensable au développement de son territoire et des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

Les aides accordées ont pour objectif la création, la reprise et le développement d'activités économiques dans les communes de moins de 3 000 habitants et les quartiers prioritaires.

Dispositif d'aides en faveur des TPE en milieu rural et en QPV :

- 43 entreprises bénéficiaires des aides : toutes sont en création.
- 27 sont situées en milieu rural et 16 en QPV.

L'aide à l'investissement est de 252 721 € (pour un investissement total des entreprises de 2 024 115 €) :

- 127 508 € concernent le milieu rural (investissement de 1 034 197 €)
- 125 213 € pour les QPV (investissement de 989 918 €).
- 120 emplois doivent être créés au total. En détail : 58 emplois ont été créés en milieu rural et 62 emplois créés en QPV.

Au final, l'aide financière apportée par l'Agglomération s'élève toutes données confondues à 372 721 €.



30

emplois créés pour
8 projets aidés en ESS

50

emplois créés dans les
TPE

110 761€

d'aides pour 781 174 € investis par les entreprises.

143 000€

d'aides accordés au total pour l'investissement et la création d'emplois en ESS

2022

Perspectives

Les actions engagées en économie sociale et solidaire se poursuivront en 2022.

Le dispositif en faveur des TPE va évoluer. Les conditions d'octroi des aides seront élargies.



Le soutien aux acteurs économiques du territoire face à la crise sanitaire

pour préserver les emplois locaux

Dès le mois d'avril 2020, la Communauté d'agglomération est venue en soutien des acteurs économiques du territoire lourdement impactés par la crise sanitaire et ses conséquences économiques, en mettant en place des aides directes à destination des entreprises, par délégation de compétence de la Région Hauts-de-France.

1,2M€

de subventions

863

structures aidées

2022

Perspectives

Les aides apportées aux entreprises en 2022 ne seront plus sous forme d'aides directes mais d'accompagnement à la relance par la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs notamment.

Entre avril 2020 et décembre 2021, la Communauté d'agglomération a mis en place des aides à destination des acteurs économiques du territoire, pour sauvegarder la dynamique économique locale et les emplois qui en dépendent.

LES AIDES DIRECTES AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

- Le fonds d'urgence mis en place en avril 2020 a permis d'aider 132 entreprises par le versement d'une subvention de 1500 €, pour un montant total de 198 000 €. Ce sont pour un quart des entreprises du secteur para-médical qui en ont bénéficié, ainsi que les très petites entreprises du secteur du bâtiment pour 12%.
- Le fonds de soutien aux commerces de proximité, mis en place en mai 2020, a permis le versement d'une subvention de 1500 € à 675 entreprises du territoire, pour un budget total de 1 009 500 €.
- Le fonds de soutien aux activités sportives et de loisirs, créée en 2021 a permis d'aider 16 entreprises de ces secteurs qui ont subi des fermetures administratives prolongées.

LE FONDS DE RELANCE COVID HAUTS-DE-FRANCE

- En parallèle des aides directes qu'elle a mises en œuvre, la Communauté d'agglomération a participé à hauteur de 2 € par habitant au fonds de relance COVID Hauts-de-France initié par la Région. Ce sont 40 entreprises du territoire qui ont pu bénéficier d'une avance remboursable pour les aider à faire face à la crise sanitaire et économique liée au virus COVID 19.

Ces actions ont permis d'aider 863 entreprises et acteurs de l'économie sociale et solidaire à faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire.

Les pépinières d'entreprises

7 pépinières d'entreprises sont implantées sur le territoire : le centre d'affaires Initia à Bruay-La-Buissière, le village d'entreprises à Ruitz, le centre d'affaires de la Porte des Flandres à Auchy-les-Mines, le centre d'affaires Fleming à Béthune, la pépinière artisanale de la ZAL n°3 à Bruay-La-Buissière, la pépinière CESAME à Vendin-les-Béthune et la pépinière d'Isbergues est gérée en régie.

Avec un taux moyen d'occupation de l'ordre de 83%, ces sites regroupent 40 entreprises qui totalisent 168 salariés. Il s'agit d'équipements structurant la politique de développement économique du territoire, en particulier en matière de création d'activité et d'entrepreneuriat qui concourent au parcours proposé en immobilier d'entreprises à destination des entreprises du territoire.

7

pépinières d'entreprises

85%

de taux d'occupation

40

entreprises pour 168 salariés



2022

Perspectives

Mise en œuvre de la nouvelle délégation de service public pour la gestion des pépinières d'entreprises.



La plateforme emploi

www.emploi.bethunebruay.fr

Emploi, formation, insertion professionnelle, lutte contre les exclusions, la Communauté d'agglomération est très active dans ces domaines et veut, avec ses partenaires, donner une parfaite visibilité de l'offre d'emploi disponible sur tout le territoire. Le but : simplifier et rendre plus accessible la recherche d'emploi, de stage, de contrat d'alternance...

Le site www.emploi.bethunebruay.fr, en est la meilleure vitrine. C'est un outil au service des habitants, c'est également un outil de marketing territorial et d'attractivité.

La plateforme permet de capitaliser les offres d'emploi, d'alternance, de stages, de plus de 1500 sites spécialisés sur l'emploi.

Le nombre d'offres disponibles varie quotidiennement en fonction des offres disponibles sur le territoire.

Accessible sur Internet, tablette et sur téléphone mobile cet outil a pour objectif de rapprocher les citoyens des employeurs locaux.

En 2021 des réunions partenariales ont permis d'identifier le contenu et l'offre des partenaires qui pourraient figurer sur le site : partenaires emploi, formation, création d'entreprises.



3

secteurs d'activités clés sur le territoire : **industrie, BTP et santé**

10 200 €

hébergement et maintenance

CDI et contrat d'intérim

Majorité des offres à pourvoir

2022

Perspectives

Maintien de l'offre emploi.bethunebruay.fr, poursuite du déploiement de l'outil et organisation de réunion de présentation de l'outil auprès des maires des communes de l'Agglomération.





Le dispositif Proch'Emploi

La Communauté d'agglomération porte la plateforme Proch'Emploi, dispositif régional en faveur de l'Emploi. Proch'Emploi a été lancé par la Région Hauts-de-France, afin de développer les relations entre les demandeurs d'emploi et les entreprises, agir avec les territoires et le monde socio-économique, accompagner les entreprises dans le recrutement de leurs futurs collaborateurs et ainsi optimiser les opportunités concrètes d'emploi.

Proch'emploi est un outil territorial, une réponse de proximité complémentaire aux acteurs de l'emploi du territoire et a 3 missions principales :

- collecte et traitement des offres du marché "caché" des TPE-PME (démarcher les entreprises, définir et mise en forme des besoins de recrutement, mise en visibilité sur le territoire à travers les acteurs emploi et formation, pré sélection de candidatures, proposition de profils),
- mobilisation d'un réseau de chefs de file métier autour de cette mission (ambassadeur de la plateforme, réunion autour de sujets RH),
- animation de circuits courts (réunion de jeunes de moins de 30ans avec des chefs d'entreprises dans un objectif de conseil et de mise en réseau).

83 % des offres sont issues des TPE-PME du territoire.

651 candidats ont été proposés aux entreprises après entretiens avec la Plateforme.

1 rencontre organisée sur la thématique « démystifier les actions du Tribunal de commerce en présence du Président du Tribunal de commerce d'Arras : 22 participants

Toutes les actions et offres d'emploi s'inscrivent dans une volonté d'agir concrètement en faveur de l'inclusion sociale, de lutter contre les inégalités et d'agir en faveur de la non-discrimination. Très concrètement, les différentes actions menées permettent de rapprocher les personnes en recherche d'emploi et le monde économique du territoire.



121

mises l'emploi

257

entretiens d'embauche générés

247

offres détectées dont 133 offres du « marché caché » c'est-à-dire non connues des partenaires du territoire

2022

Perspectives

En 2022, les missions seront poursuivies et amplifiées selon les orientations fixées en faveur du développement économique et de l'emploi. Les liens avec les entreprises seront amplifiés et la proximité avec les habitants et les communes développée, notamment grâce à des permanences sur l'ensemble du territoire.



Territoire "Zéro chômeur de longue durée"

La Communauté d'agglomération renouvelle sa candidature au projet « Territoire zéro chômeur de longue durée ».

L'objectif de ce projet est double, articuler les ressources du territoire pour lutter contre l'exclusion sociale et les inégalités professionnelles en valorisant les compétences des demandeurs d'emploi de longue durée.

À terme, l'objectif est de créer leur propre emploi à travers la création d'entreprise à but d'emploi (EBE) et de maintenir le dynamisme économique de la Communauté d'agglomération.



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**

En 2021, l'Agglomération a adhéré à l'association « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD), reconnu projet émergent.

L'Agglomération a participé à une session de formation TZCLD en septembre 2021 à Nantes. L'intégration à ce parcours de formation a permis d'appréhender la démarche, de s'appropriier les outils de pilotage et de suivi du projet.

Afin de mener à bien la mise en œuvre TZCLD et de permettre la création des premières entreprises à but d'emploi, le projet doit se construire à l'échelle d'un territoire de 5000 à 10 000 habitants représentant maximum 400 personnes privées durablement d'emploi.

À cet effet, un appel à manifestation a été adressé aux communes de l'Agglomération dans l'intention de cibler avec cohérence et de définir avec précision le périmètre d'intervention du projet.

Six communes ont candidaté à cette expérimentation territoriale en présentant leurs dynamiques citoyennes et d'accompagnement en matière d'emploi.

L'étude de ces candidatures a permis de retenir les communes d'Annezin et de Labeuvrière pour ce projet.

2022

Perspectives

- Recrutement d'un chargé de projet pour la mise en place et le suivi de cet engagement.
- Rencontre et mobilisation des acteurs locaux.
- Création d'un consensus territorial intégrant l'ensemble des acteurs du territoire et la formation d'un Comité local pour l'emploi (CLE).
- Mise en place d'un plan de communication.
- Identification des demandeurs d'emploi concernés.
- Recensement des activités non concurrentielles et des besoins non satisfaits.
- Création d'une ou plusieurs entreprises à but d'emploi.



L'épanouissement des habitants par le travail grâce à la clause d'insertion

Par respect du code de la commande publique, l'Agglomération veille à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Elle fixe, dans le cahier des charges de certains marchés publics, des conditions d'exécution permettant de promouvoir l'emploi de personnes en difficulté d'insertion.

Elle propose également des marchés de services de qualification et d'insertion professionnelle sous la forme de prestations d'appui et d'accompagnement à l'emploi. Ces derniers sont réalisés par les ateliers et chantiers d'insertion.

+ de 100 000 h de travail
générées pour

55 équivalents temps plein

6

marchés de réinsertion sociale
et professionnelle pour
67 505 Heures soit 37,1 ETP

34

marchés pour 32 533,53 heures soit 17,9 ETP dont
11 marchés de l'Agglomération et 23 marchés de
communes via les fonds de concours

L'utilisation de la clause sociale dans les marchés publics permet de favoriser le rapprochement entre les structures d'insertion par l'activité économique et les entreprises du secteur privé, dans l'intérêt des personnes engagées dans un parcours d'insertion.

En 2021, de nombreux donneurs d'ordre ont fait appel au PLIE pour étudier, lancer et gérer des marchés comportant une clause d'insertion dont principalement la Communauté d'agglomération (marchés à maîtrise d'ouvrage Communauté d'agglomération ou dans le cadre des Fonds de concours ou Fonds logement).

En 2021, la première clause d'insertion dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine a concerné un marché de maîtrise d'œuvre permettant ainsi à un jeune du territoire d'accéder à un poste de dessinateur projeteur.

2022

Perspectives

En 2022, vont débiter sur le territoire l'engagement pour le renouveau du Bassin Minier et le nouveau Programme de rénovation urbaine. Ils vont entraîner de nombreux chantiers pour lesquels les entreprises auront des besoins en termes de main-d'œuvre dans divers métiers du bâtiment.

En parallèle, souffrant d'un déficit d'image de manière générale, ces métiers peinent à attirer le public demandeur d'emploi. Ainsi, par le biais de ces programmes, les chargés de missions "clause d'insertion" poursuivront la mise en place d'instances avec les partenaires de l'insertion et de l'emploi afin de faciliter le sourcing du public, la formation, et la mise à l'emploi.



L'insertion économique et sociale des publics fragiles

par l'entretien des sentiers de randonnée

La Communauté d'agglomération a confié la mission d'aménagement et d'entretien de son réseau de sentiers de randonnée pédestres et VTT (plus 1020 km cumulés) à plusieurs associations d'insertion.



Voici le recensement des associations par secteur :

LE BRUAYSI > AVIEE

- 353 km
- 5 243 h d'insertion pour le public (et 1 410 h d'encadrement)
- 82 997 € de dépenses d'insertion

LE BÉTHUNOIS > NŒUX ENVIRONNEMENT

- 240 km entretenus (a minima deux passages par sentier / an)
- 2 094 h d'insertion pour le public (et 516 heures d'encadrement)
- 39 406 € de dépenses d'insertion

LA LYS ROMANE > CHEMINS VERS L'EMPLOI

- 427 km entretenus (a minima deux passages par sentier / an)
- 5 358 h d'insertion pour le public (et 774 heures d'encadrement)
- 81 958 € de dépenses d'insertion

204 361 €

consacrés aux actions d'insertion en randonnée

1 020 km

de sentiers entretenus (pose de panneaux, fauches, débroussaillages...)

12 695 h

d'insertion pour les publics (près de 7 ETP impliqués hors encadrement)

2022

Perspectives

- Poursuivre la mise en œuvre des actions d'aménagement et entretien des sentiers : mise à jour de la signalétique des sentiers dans le cadre des procédures de labellisation, aménagement / traitement des points noirs sur certains sentiers.
- Permettre une pratique « 4 saisons » des sentiers sur l'agglomération...





Le Contrat de ville

La Communauté d'agglomération dispose d'un Contrat de Ville qui prendra fin le 31 décembre 2023. Il concerne 16 quartiers prioritaires (et 5 quartiers dits « d'Agglomération ») et vise à améliorer la qualité de vie à près de 40 000 habitants du territoire en agissant dans de nombreux domaines : le cadre de vie, la santé, l'emploi, la réussite éducative, la création d'entreprises, le renouvellement urbain, le lien social, la culture, le sport, le numérique, l'égalité femmes - hommes.... Chaque année, des acteurs (communes, Agglomération, associations,) entreprennent des actions tournées vers les habitants et acteurs des quartiers prioritaires.

140

actions au profit des habitants en QPV de l'Agglomération dont 54% des projets portés par des acteurs associatifs locaux

1,7M €

de crédits de l'ANCT mobilisés et 332 286 € de crédits spécifiques régionaux (pour le soutien de 25 projets en fonctionnement et en investissement pour les quartiers)

123 990 €

de crédits supplémentaires ANCT au titre des dispositifs « quartiers d'été » et « quartiers solidaires jeunes »

2022

Perspectives

Evaluation finale du contrat de ville : bilan et projection sur l'avenir de la politique de la ville.

Lancer la préfiguration d'une cité de l'emploi dans le but d'accompagner le plus précisément possible les habitants des quartiers prioritaires dans leur parcours les conduisant à l'emploi.

Renforcer les actions à destination de la jeunesse des quartiers dont la fragilité économique s'est accentuée depuis la crise du COVID-19. L'effort doit être maintenu afin de soutenir des actions concrètes pour favoriser leur insertion, leur maintien, leur accompagnement et leur remise à l'emploi, mais aussi leur orientation et leur « ouverture des possibles » : renforcer le « aller vers ».

Poursuivre le déploiement de l'action « de la médiation à l'inclusion numérique » (entre mars et décembre 2022) : équipement des structures relais des QPV, former les aidants numériques et constituer un réseau territorial.

En 2021, sur l'agglomération, 140 actions ont été proposées au bénéfice des habitants des quartiers au titre de la programmation annuelle, mobilisant ainsi un total de 1 716 605 € de crédits de l'Agence nationale de cohésion des territoires- auxquels s'ajoutent 325 000 € de crédits spécifiques régionaux. La Communauté d'agglomération a elle-même contribué à cette programmation en attribuant 93 000 € à 22 actions au titre de son Fonds de cohésion sociale.

APPUI ET SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE REUSSITE ÉDUCATIVE (P.R.E) : VALORISER LES COMPÉTENCES DES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES

Suite au premier confinement, afin de répondre à la hausse des situations dites « complexes » rencontrées par les équipes opérationnelles des programmes de réussite éducative du territoire en Contrat de Ville, la Communauté d'agglomération a engagé une mission d'appui pour permettre aux professionnels concernés de co-construire un « espace ressource » : des séances collectives ont été animées et encadrées par AZ Études et Conseils. Ces temps d'échanges ont permis de renforcer l'implication et la créativité des professionnels dans le processus d'accompagnement des familles, de redynamiser leur capacité d'engagement et ce, dans la perspective d'évaluation du Contrat de ville prévue en 2022.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ EUROPÉENNE DES JEUNES POUR INSCRIRE DANS LEUR PARCOURS VERS L'EMPLOI UNE EXPÉRIENCE VALORISANTE

« De l'Europe à l'Artois pour l'emploi ! » est une action qui vise au renforcement de l'employabilité des jeunes. Son objectif est de mobiliser des jeunes issus des QPV sur le thème de la mobilité géographique au travers d'une sensibilisation à l'Europe et d'un accompagnement vers l'emploi. Cette mobilité (qu'elle soit éducative ou professionnelle) est en effet déclencheur de savoir-être et de compétences transférables tout au long de la vie. Léo-Lagrange Nord-Ile de France, via une convention pluriannuelle d'objectifs de 3 ans, a animé cette action visant l'insertion et la réussite socioprofessionnelle des jeunes issus de quartiers prioritaires de la Politique de la Ville par le biais d'une action de mobilité d'envergure. Des actions collectives et du suivi personnalisé ont ainsi proposés en appui de la Mission Locale de l'Artois. Une des actions collectives a été un déplacement d'un groupe de jeunes au Portugal en 2021.



Le Contrat local de santé

Porté par l'Agence régionale de santé et l'Agglomération, le Contrat local de santé (CLS) a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et de mettre en place une offre et des parcours de santé adaptés aux besoins des habitants.

Le CLS est fondé sur une démarche participative et volontaire de professionnels exerçant dans les secteurs sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux, des élus ainsi que des habitants. L'Agglomération assure la coordination des acteurs engagés sur différentes thématiques :

LA VACCIMOBILE DANS LES COMMUNES RURALES

Mise en place d'une stratégie « d'aller vers » par le biais d'un dispositif itinérant « vaccimobile » permettant la vaccination des publics en milieu rural éloigné des centres de vaccination, rencontrant des problèmes de mobilité et éligibles à la vaccination en étroite collaboration avec le centre de vaccination du Centre Hospitalier de Béthune-Beuvry et les professionnels de santé.

LA MÉDIATION SANTÉ DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Quatre médiatrices accompagnent les habitants dans leur parcours de santé. Elles proposent des actions collectives de prévention et promotion de la santé (prévention des cancers...), aident individuellement les habitants dans leurs démarches de santé (accès aux droits, dossier MDPH...), proposent des bilans de santé avec l'Institut Pasteur de Lille...

LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ

En collaboration avec le Conseil de Développement, des habitants ont pu s'exprimer lors de réunion sur la santé, leur santé, les forces et faiblesses du territoire. Ce projet va se poursuivre avec la création d'un collectif d'habitants « Les artisans de la santé » afin de prendre en compte la parole de l'habitant dans les actions de santé développées sur le territoire.



UN PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTÉ DES HABITANTS

Des actions de formation pour les professionnels du territoire (sur le champ des addictions, des troubles du langage chez l'enfant, etc.), des actions d'information (pièces de théâtre et débat, ateliers participatifs sur l'accès aux dépistages des cancers, la qualité de l'air intérieur...) pour les habitants, une feuille de route « soutien à la démographie médicale sont autant de sujets qui animent le Contrat local de santé.

220

habitants rencontrés au cours du premier semestre 2021 sur la démocratie en santé

132

personnes vaccinées en «vaccimobile»

48

personnes vaccinées à domicile

2022

Perspectives

Ouverture d'un Centre Epicure dans les locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Béthune permettant à chaque habitant de plus de 16 ans d'avoir accès à un bilan de santé gratuit.

Engagement dans une démarche globale d'attractivité du territoire pour les professionnels de santé notamment par l'étude d'implantation d'un centre intercommunal de santé avec antennes. L'objectif étant de préserver et densifier un réseau local de santé.





La médiation animale

ou zoothérapie

La Communauté d'agglomération porte la compétence « construction, aménagement, entretien et gestion de l'équipement d'accueil des animaux » en lieu et place de ses 100 communes.

Outre les missions d'accueil, de capture et de soins apportés aux animaux, la fondation CLARA a pour objectif de mettre en place la médiation animale (ou zoothérapie).

Le groupement SACPA (service pour l'assistance et le contrôle de peuplement animal) assure la gestion de la fourrière et la fondation CLARA, celle du refuge.



Des demandes de partenariats avec le refuge communautaire sont exprimées par des établissements de soins (établissement public de santé mentale de Saint Venant - La vie active).

La médiation animale, dispositif thérapeutique, éducatif et social, vise à mettre en contact les personnes fragilisées souffrant de divers troubles : physiques, cognitifs, psychologiques ou sociaux avec des animaux du refuge.

Des ateliers sont en cours de réalisation avec des éducateurs : construction d'infrastructures pour améliorer le confort des animaux, création d'affiches de sensibilisation à la protection animale, atelier permettant de rétablir le bien-être d'une personne en situation de handicap.

2022

Perspectives

Poursuivre la médiation animale auprès d'un public adulte ou âgé hébergé en structure ou en centre afin de rompre l'isolement, favoriser l'échange, le maintien de la motricité et l'autonomie.

3 à 4 jeunes

encadrés par des infirmiers
animation des ateliers de
zoothérapie.



L'inclusion pour tous

Le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) a vocation à mettre en œuvre une action générale de prévention et de développement social, en liaison avec les institutions publiques et privées de caractère social.

Dans ce cadre, les enjeux d'inclusion pour tous sont au cœur des préoccupations des administrateurs qui ont activé deux chantiers récemment : l'inclusion des enfants en situation de handicap et l'inclusion numérique.

INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le CIAS a poursuivi son partenariat avec l'association "Gamins exceptionnels" leur permettant ainsi d'intervenir plus facilement à travers :

- l'organisation de 2 séances vision de présentation mobilisant 30 élus ou professionnels,
- 34 adhésions sur le territoire dont 20 adhésions initiées en 2021,
- 12 sessions de sensibilisation,
- 45 prêts de malles pédagogiques,
- 18 familles accompagnées / 20 enfants,
- 19 accueils préparés avec les équipes de centres de loisirs ou EAJE,
- 12 familles informées et réorientées,
- la mise en place de comité « inclusion » dans quelques communes.

En étroite collaboration avec le CNFPT et en réponse aux besoins identifiés auprès des communes, 6 sessions de formation ont pu être planifiées au bénéfice des agents communaux et intercommunaux permettant in fine une meilleure prise en charge des enfants en situation de handicap sur le territoire (environ 80 professionnels formés).

INCLUSION NUMÉRIQUE

En réponse aux enjeux identifiés dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux, le CIAS a finalisé, avec l'appui des Assembleurs, l'étude relative à la lutte contre l'illectronisme sur le territoire permettant ainsi de dresser l'état des lieux de l'existant (lieux et acteurs de médiation ...) mais aussi d'élaborer un plan d'actions à trois ans pour favoriser l'inclusion numérique du plus grand nombre. Cette étude a notamment permis à l'Agglomération de se positionner sur le dispositif des Conseillers Numériques France Services dans le cadre du plan France Relance et de bénéficier du financement de 3 postes pour le territoire.

38 584

personnes en situation d'illectronisme sur le territoire de l'Agglomération

80

professionnels formés avec le CNFPT sur le sujet "enfance et handicap"

2022

Perspectives

- Mise en œuvre du plan d'actions en faveur de l'illectronisme, notamment accompagnement du déploiement des pass numériques
- Reconstitution du partenariat avec Gamins Exceptionnels.
- Mise en place du dispositif Acceo pour faciliter l'accès des personnes sourdes et malentendantes aux services publics du territoire.



La charte Handicap

Faciliter l'accessibilité des lieux, des espaces publics et des transports, mieux prendre en compte l'accès au logement des personnes handicapées, mobiliser les professionnels du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle, permettre la pratique du sport à tous... autant de thématiques sur lesquelles la Communauté d'agglomération s'engage aux côtés des acteurs dans le cadre de la Charte handicap.

HABITAT

60 communes ont été concernées par les 145 propriétaires occupants qui ont réalisé en 2021 des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, contribuant ainsi au maintien à domicile (démarche à la fois préventive et curative). Réaliser ainsi une douche en remplacement d'une baignoire, agrandir un espace en rez-de-chaussée pour créer une chambre ou adapter une salle d'eau plus accessible, faciliter l'accès aux étages par un monte-escalier, installer une rampe d'accès extérieure au logement, quand ce n'est pas coupler pareils travaux avec une meilleure isolation ou changer son mode de chauffage plus économe : voici quelques exemples de travaux réalisés.

En 2021, le nombre de ménages aidés continue d'augmenter (+32 par rapport à 2020) sans que les montants moyens d'aides accordées ou de travaux réalisés n'augmentent de façon significative cette progression démontre que la Communauté d'agglomération apporte son soutien à cette frange de la population plus nombreuse à être en perte d'autonomie (mobilité réduite, ou vieillissement).

CULTURE

Le festival "Les petits bonheurs", qui a pour ambition de montrer que les personnes en situation de handicap peuvent apporter des petits moments de bonheur à tous au travers de la création artistique, a connu un large succès. Pendant cinq semaines, ce sont plus de cinq-cents créateurs de bonheurs âgés de 3 à 95 ans issus de vingt structures handicap ou autonomie qui ont développé ce festival avec l'agglomération. De nombreux spectacles de cirque ont été développés et un parcours de street art remarqué a été développé par les créateurs de bonheurs.

500 personnes en situation de handicap inclus dans le festival Les petits bonheurs

17 communes partenaires

150 œuvres de street art



Au-delà de ces actions spécifiques, ce sont l'ensemble des directions de l'Agglomération qui œuvrent à travers leurs actions à la mise en œuvre de la Charte Handicap (service enfance, action sociale; moyens généraux, sport, accessibilité, tourisme, communication environnement ...). Un comité de pilotage permet chaque année de présenter et de valoriser l'ensemble de ces actions.

SENSIBILISATION

3501 enfants ont été sensibilisés essentiellement à la langue des signes (des tout-petits aux adultes), au handicap moteur (7 sensibilisations auprès des maternels et primaires) et 10 actions de sensibilisation ont été menées avec des partenaires.

342 animations de sensibilisation organisées en 2021.

FONDS DE CONCOURS

13 communes du territoire (Lozinghem, Saint-Venant, Violaines, Chocques, Richebourg, Beuvry, Lillers, Fresnicourt-le-Domen, Robecq, Saily Labourse, Vendin-Lès-Béthune, Calonne -Ricouart, Bruay-La-Buissière) ont sollicité le dispositif de fonds de concours pour des travaux d'accessibilité.

207 133€ versés aux communes dans ce cadre.

2022

Perspectives

Les actions engagées se poursuivront en 2022.

La charte handicap est également en cours de réécriture.





Le Conseil local de santé mentale

Favoriser l'interconnaissance des acteurs pour une meilleure prise en charge de la santé mentale sur le territoire est une des actions phare en matière de santé publique. L'objectif du CLSM est de lutter contre la stigmatisation et d'améliorer l'insertion des personnes atteintes de troubles psychiques.

DES FORMATIONS

« PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE »

Organisé en partenariat avec le Campus des Métiers de l'EPSM Val de Lys Artois, cette formation permet aux acteurs :

- d'acquérir des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale,
- de développer des compétences relationnelles (écouter sans jugement, rassurer...),
- d'informer et de renseigner sur les ressources disponibles localement,
- d'encourager à aller vers les professionnels experts et en cas de crise relayer au service le plus adapté.

LA GESTION DE SITUATIONS COMPLEXES

Animation d'un groupe d'analyse de pratiques pour les professionnels permettant un partage et les échanges professionnels, les apports de connaissances, l'analyse et l'orientation vers le réseau d'acteurs du territoire.

UNE ÉTUDE

Mise en place d'une étude pour enclancher des partenariats locaux entre secteur de psychiatrie infanto-juvénile, école maternelle, primaire, services de protection maternelle et infantile (PMI) du Département. A terme, le CLSM développera un axe relatif à la structuration du partenariat entre la psychiatrie de l'enfant et l'adolescent, l'Education Nationale et les services du Département.

UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE SUR L'AXE LOGEMENT

Mené avec les acteurs concernés pour identifier précisément les besoins et les réponses possibles (exemple : l'hébergement en extra hospitalier). Travail mené également en étroite collaboration avec la coordinatrice du Logement d'abord (dispositif départemental) pour les situations complexes.



8

formations "premiers secours en santé mentale"

12

personnes formées aux premiers secours en santé mentale

2022

Perspectives

Ouverture de deux points d'écoute et d'orientation psychologique sur Béthune et Lillers permettant aux habitants d'avoir accès à un psychologue gratuitement.





Faciliter l'accès au droit des habitants

La Communauté d'agglomération est la structure porteuse des point-justice communautaire (ex. points d'accès au droit). Ce service intervient dans de nombreux domaines auprès des habitants : endettement, droit successoral, conflits de voisinage, droit du travail, droit de la famille, aide aux victimes, baux d'habitation, divorces... en faisant intervenir un réseau de professionnels spécialisés.

En 2021, sur l'agglomération, 3 027 (2 611 en 2020) rendez-vous d'orientation ou d'information se sont tenus essentiellement avec des professionnels du droit au sein des points-justice. 2021 a encore été une année très particulière due au contexte sanitaire, néanmoins l'activité cumulée des point-justice situés à Bruay-La-Buissière, Houdain et Auchy-les-Mines a augmenté de 13 %.



INTERVENIR AU PLUS PROCHE DES HABITANTS ET AU PLUS VITE

La localisation des 3 point-justice du territoire (Bruay-La-Buissière, Houdain et Auchy-les-Mines) fait apparaître une disparité géographique d'accès au service, notamment liée aux deux fusions consécutives qu'a connues l'EPCI. C'est pourquoi, des permanences d'informations délocalisées avaient été mises en place dans les communes d'Auchel, d'Hersin-Coupigny, de Béthune, de Calonne-Ricouart, de Lillers et d'Isbergues. Il s'agissait alors d'un premier rendez-vous d'orientation, les rendez-vous juridiques ayant lieu uniquement au sein des points-justice. Avec la crise sanitaire, ces permanences n'ont pu être maintenues et ont été traitées directement par téléphone et ou par mail. Il est à noter que le délai de traitement des situations s'est ainsi réduit, les personnes ne devant pas attendre la prochaine permanence communale.

Dans la même optique de réduire le temps que mettra le justiciable à accéder à l'information, les points-justice communautaires ont proposé lors de la journée nationale de l'accès au droit, des rendez-vous juridiques par visioconférence ou par téléphone. Des postes informatiques dédiés étaient mis à disposition au sein de différentes structures du territoire (points-justice, CCAS, centres sociaux, mairies ...), néanmoins les habitants du territoire ont à 98 % opté pour un appel téléphonique avec ces professionnels.

2022

Perspectives

Poursuivre l'optimisation de l'activité du service : afin de faciliter l'accès au droit des habitants
 Travailler au redéploiement des points-justice en lien avec l'implantation des Maisons France Services (sites labellisés) pour accueillir les usagers dans un cadre type guichet unique au titre du schéma de territorialisation des services
 Intégrer la mission des points-justice dans le nouveau dispositif Agglo Mobile : information et intervention au plus près des habitants (en quartier prioritaire et dans les communes rurales en priorité).



88,6%

des usagers habitent le territoire

3 027

Rendez-vous d'orientation ou d'information juridique réalisés

10%

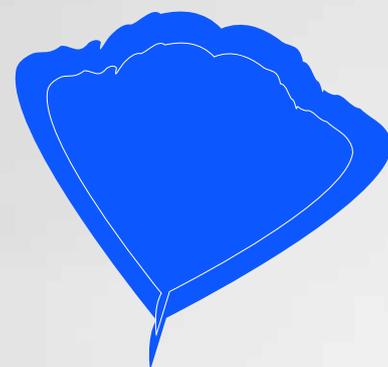
des bénéficiaires viennent des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Pilier 5

VERS DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Cet objectif est un appel à réfléchir sur nos habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, à l'impact environnemental et social de l'ensemble de nos actions. L'Agglomération, par les politiques qu'elle mène, notamment le soutien à l'artisanat et au commerce local, en faveur de l'agriculture, des circuits courts et ses actions au quotidien de sensibilisation au compostage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à l'environnement et à l'éco-citoyenneté, notamment en faveur de jeunes, agit pour amener les habitants à réfléchir à leurs habitudes et usages. Les agents de la collectivité y sont également sensibilisés lors d'actions en interne et par la mise en place de la dématérialisation.



Le soutien à l'artisanat local et les achats durables

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France, la Communauté d'agglomération soutient l'artisanat local et les emplois locaux qui s'y rattachent.

Dans le cadre de ses achats et marchés, l'Agglomération cherche également à favoriser, dans la mesure du possible, le recours à l'emploi et produits locaux.



ACHATS ET MARCHÉS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Des clauses obligeant les prestataires choisis à faciliter l'insertion, à utiliser des produits locaux et de saison (pour les produits alimentaires) ont été insérées dans les marchés publics de l'Agglomération.

La réparation est privilégiée grâce au recours à des prestataires lors des pannes d'électroménager professionnel, afin d'éviter de nouveaux achats.

Enfin, des marchés sont réservés aux entreprises adaptées.

LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ARTISANALES

Pour l'année 2021, les entreprises artisanales du secteur du bâtiment ont été spécifiquement ciblées par l'action de soutien à l'artisanat local. Grâce à la convention pluriannuelle conclue entre la Communauté d'agglomération et la chambre de métiers et de l'artisanat, les entreprises artisanales situées dans les communes rurales (moins de 3000 habitants) bénéficient d'un diagnostic complet et d'un accompagnement individualisé par un conseiller dédié.

Cette action a permis à 81 entreprises artisanales de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

442

entreprises contactées

71

diagnostics réalisés

81

accompagnements individuels enclenchés

14

récompenses attribuées

2022

Perspectives

En 2022, cette action sera poursuivie auprès des entreprises artisanales du secteur du bâtiment.

Application des conditions énoncées par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire aux marchés de fournitures de bureau, de pneumatiques, des mobiliers et clauses d'insertion aux marchés de nettoyage des locaux et des vitreries.

Pour l'année 2021, l'Agglomération a engagé 6 chantiers au titre du PAT qui s'inscrivent dans chacun des engagements du PAT.

Le projet alimentaire territorial

Le Projet alimentaire territorial (PAT) de la Communauté d'agglomération ambitionne de mettre en place un nouveau système alimentaire local d'ici 2025, impliquant l'ensemble des acteurs concernés (producteurs, distributeurs, transformateurs, consommateurs).

Le PAT est bâti autour de 5 engagements :

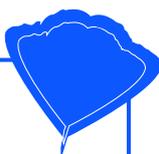
- promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous,
- limiter l'impact des pratiques agricoles et alimentaires (production, transformation, distribution, consommation) sur l'environnement, la biodiversité, la santé et le climat,
- cultiver l'identité du territoire, promouvoir le terroir et les spécificités locales,
- maintenir et développer une agriculture attractive et rémunératrice sur l'ensemble du territoire,
- structurer une nouvelle gouvernance alimentaire locale.

2022

Perspectives

L'année 2022 sera marquée par la mise en place d'actions comme entre autres :

- Mise en place du plan d'action de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans le domaine agricole
- Réalisation d'une étude « sensi bio » sur les freins à la conversion en bio des producteurs de légumes en 2022 (plan AIDAB).
- Mise en place de projets de production orientés sur les boucles alimentaires locales sur foncier communal ou communautaire
- Valorisation des produits locaux lors d'événements certains liant les enjeux de la santé et de l'alimentation locale.
- Poursuite du « défi famille alimentation positive et solidaire »
- Implantation du « label bistrot de pays » : orientation en circuits courts des approvisionnements des « restaurants » labellisés.
- Préparation à la création d'aides économiques aux porteurs de projets agricoles pour la diversification des producteurs locaux engagés dans des boucles alimentaires locales et conversion/installation BIO.



DÉVELOPPER L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS LOCAUX DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

- Co-construction d'un cahier des charges « PAT » pour les communes en gestion concédée
- Formation de 100 agents de service de 21 collectivités à « l'éducation au goût ».
- 2 réunions de sensibilisation des EPSM aux enjeux de la loi EGALIM.
- Salon professionnel de l'offre alimentaire locale.
- 2 communes accompagnées à la labellisation Territoire bio engagé et 3 communes financées via l'appel à projets « Petite cantine de demain ».

COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX ET ANIMER LE PAT

- Stands sur la foire à l'échalote, à la fête du poireau, à la fête de la pomme et participation au Festival des possibles
- 1^{er} Comité local de l'alimentation le 14 septembre 2021

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE PRODUCTION

- Échanges avec les producteurs bio sur leurs attentes et débouchés
- Remise de nichoirs à 17 producteurs du territoire
- Validation de la candidature sur l'appel à manifestation d'intérêt pour le développement de l'agriculture Bio (AIDAB) par l'Agence de l'eau.

RÉPONDRE AUX BESOINS EN MATIÈRE D'EMPLOIS AGRICOLES

- Réalisation d'une étude sur la gestion prévisionnelle territoriale des emplois et compétences et validation d'un plan autour de l'emploi agricole.

PROMOUVOIR LES CIRCUITS COURTS

- « Ouacheterlocal.fr » : 74 producteurs du territoire référencés
- Lancement du défi famille alimentation positive et solidaire : 40 familles accompagnées. Action lauréate du prix Territoria 2021
- Mise en place du dispositif PANIERS : accompagnement et fourniture de produits bio locaux à « prix aidés » pour des familles à bas revenu.

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE DIVERSIFICATION

- 651 399 € de financements obtenus au titre de la mesure 13 du plan de relance pour 4 outils de diversification (3 privés – 1 public)

140

acteurs (producteurs, associations, restaurateurs, collectivités) du territoire impliqués

140 000€

consacrés aux actions du PAT

La collecte des déchets ménagers

En parallèle des actions visant à tendre vers le « zéro-déchets », la Communauté d'agglomération effectue la collecte des déchets ménagers et assimilés et gère ses déchetteries. Les objectifs sont à la fois de répondre à la réglementation, et de rendre les actions moins impactantes sur l'environnement, en réduisant notamment l'utilisation d'énergies non renouvelable pour les mener.



L'Agglomération a initié l'essai d'un carburant B100, sur 2 véhicules de collecte. Ce carburant issu d'huiles alimentaires transformées est produit dans la Région des Hauts-de-France et permet de réduire notre empreinte carbone.

1,8M de km

parcourus dans le cadre des collectes en porte à porte et en apport volontaire par les services en régie

195 943 T.

de déchets ont été collectés en porte à porte et en apport volontaire sur le territoire de l'Agglomération par les services en régie et dans le cadre de marchés publics.

2,45M€

investis au total

82 917 T.

d'ordures ménagères et assimilées, soit **42,31%** du tonnage total de déchets gérés par le service public, ont été valorisées énergétiquement >

Production : 221 840 MWh de vapeur brute qui ont permis de livrer 38 578 MWh à la société CRODA et la production de 20 845 MWh d'électricité

Certains tonnages pourront évoluer à la marge car quelques repreneurs n'ont pas encore validé leurs chiffres

En 2021, un certain nombre d'initiatives ont été menées :

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉVELOPPEMENT DES DÉCHETTERIES

Un partenariat a été signé auprès de la société La Vie Est Belt afin de développer l'économie circulaire (745 pneus transformés en ceintures au lieu d'être incinérés).

La hausse de la fréquentation des déchetteries par les usagers et le développement du réseau de déchetteries de l'agglomération ont rendu nécessaire l'acquisition d'un nouveau véhicule poids lourds pour la rotation des bennes et la collecte des colonnes à verre.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EN BAC

Reprise de la distribution des bacs roulants pour la collecte des déchets verts. Cette opération permet de contenir la quantité de déchets collectés et de favoriser le traitement à la parcelle (environ 620 000 € d'investissement en bac).

LE RENOUELEMENT DU PARC POIDS LOURDS

9 nouveaux véhicules bennes à ordures (ménagères, recyclable et déchets verts) ont été réceptionnés, pour un investissement total de 1 700 400€HT. Ils disposent des dernières normes environnementales en vigueur, mais aussi d'un lève conteneurs hydroélectrique permettant de limiter la consommation de carburant et les nuisances sonores (fonctionnement sur batteries autonomes).

Ces actions ont permis dans la continuité de l'année 2020 de valoriser énergétiquement mais aussi de recycler les déchets afin de tendre vers une économie circulaire, qui, conçoit tout déchet comme une ressource valorisable et qui permet une baisse des émissions de gaz à effet de serre.

2022

Perspectives

- Développer le réseau de déchetteries.
- Renouveler une partie du parc de véhicules poids lourds.
- Développer l'utilisation de carburant B100 pour l'alimentation des véhicules de collecte des déchets ménagers en huiles alimentaires régénérées.
- Terminer la conteneurisation en bacs « déchets verts ».
- Mettre en œuvre l'extension des consignes de tri.
- Adapter le centre de tri de Ruitz pour accepter les nouveaux plastiques

La promotion du compostage individuel et collectif

Afin de réduire à la source les biodéchets produits sur le territoire et la pollution induite par leur prise en charge, la Communauté d'agglomération réalise une promotion du compostage individuel et collectif à destination des habitants et des acteurs du territoire.

La Communauté d'agglomération encourage les habitants à pratiquer le compostage de proximité et les structures du territoire à installer des composteurs collectifs pour le traitement des biodéchets. Des opérations de déploiement du compostage de gros volume s'adressent aux structures publiques et privées du territoire.



25

référents compostage formés

1 400

habitants sensibilisés au compostage

883

composteurs individuels distribués

COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Afin de promouvoir le compostage domestique sur son territoire, l'Agglomération a poursuivi en 2021 la vente à tarifs préférentiels de composteurs individuels aux ménages du territoire. 883 composteurs ont été distribués lors des 30 opérations de retrait de composteurs qui ont eu lieu sur le site de démonstration du compostage de Béthune et à l'antenne de Lillers.

19 guides bénévoles actifs ont aidé à sensibiliser les usagers en 2021 dont 5 guides formés lors des 2 sessions de formation de « Guides et Référents compostage » organisées au cours de l'année. 14 stands grand public ont été animés, et ont permis de sensibiliser 1400 habitants. Des partenariats ont également été noués avec les communes pour la distribution de composteurs lors de réunions publiques ou sur la base de conventionnement pour une distribution communale.

COMPOSTAGE COLLECTIF :

La promotion du compostage collectif repose sur la formation de référents compostage qui auront en charge le bon fonctionnement et le suivi du composteur collectif. Lors des 2 sessions de formation de « Guides et Référents compostage » organisées au printemps et à l'automne 2021, 25 référents de site provenant des établissements et services communaux ont été formés. Suite à ces formations, 9 sites de compostage de gros volume ont été installés à Haillicourt, Givenchy-les-La Bassée/Violaines, Locon, Saint-Venant, Busnes, Bruay-La-Buissière, Billy-Berclau, Nœux-les-Mines et Witternesse.

2022

Perspectives

- Distribution de 2000 composteurs individuels.
- Réalisation 20 opérations de sensibilisation .
- Mise en place de 15 composteurs collectifs.
- Mise en place d'un formulaire en ligne pour simplifier la réservation des composteurs par les usagers.
- Renforcement du partenariat avec les communes afin de proposer des opérations locales et ciblées de distribution de composteurs.

La sensibilisation à l'environnement

L'Agglomération dispose d'un service d'animations qui sensibilise les élèves des cours élémentaires du territoire à la protection de l'environnement. Des interventions sont proposées sous forme d'animations sur diverses thématiques

L'énergie, les nuisances sonores, le tri et la prévention des déchets, le compostage, le gaspillage alimentaire, les milieux humides, les milieux forestiers, la pollinisation... Ces interventions visent à développer chez l'enfant, au-delà des connaissances spécifiques, une attitude responsable et solidaire.

Le service accompagne également les structures souhaitant mettre en place des actions « développement durable » ou qui répondent à des demandes de labellisation (collèges, écoles, centre de loisirs).

7 214

enfants sensibilisés au cours de **323 interventions**

29

visites du centre de tri et de la déchetterie de Ruitz pour **664 enfants**

294

animations organisées dans le cadre du programme pédagogique



DANS LE CADRE DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

En 2021, 332 classes ont été sensibilisées, soit 6692 élèves du territoire. 79 établissements se sont inscrits au programme pédagogique communautaire pour l'année scolaire 2020-2021 et 115 établissements pour l'année scolaire 2021-2022.

DANS LE CADRE DES ANIMATIONS HORS PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

4 structures ont été accompagnées telles que les centres de loisirs du Sivom du Béthunois qui souhaitait sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire ou encore le collège de Norrent-Fontes qui répondait à un dossier de labellisation éco-collège sur la thématique des déchets.

Ainsi, 322 enfants ont pu être sensibilisés au cours des 16 interventions organisées.

LES ÉCOLES ÉCO RESPONSABLES

Accompagnement, depuis la rentrée scolaire 2021, de 2 établissements dans un projet d'école éco-responsable : l'école Yann Arthus Bertrand de Rebreuve Ranchicourt (150 enfants- 5 classes) et l'école Saint Christophe de Béthune (150 enfants- 5 classes).

Un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable a été co-écrit. Ce travail permet de mettre en commun les compétences de chacun : enseignants, animateurs, directeurs d'établissement, techniciens de collectivité, élus, associations.

L'école s'engage à travailler sur une ou 2 thématiques environnementales par an, et pour une durée de 3 ans minimum.

2022

Perspectives

- Continuité des animations en milieu scolaire avec 4 nouvelles animations qui viendront étoffer le programme d'animations : Objectif zéro déchet, Le zéro déchet, on s'y met !, Les super pouvoirs du compost et Tous au compost.
- Continuité des projets « écoles éco-responsables »
- Mise en œuvre du projet « CAP 2050 » (développé dans le cadre du Contrat d'Objectifs pour la Territorialisation de la Troisième Révolution Industrielle – COTTRI).



L'économie circulaire

L'Agglomération travaille sur les thématiques de la lutte contre les différents types de gaspillage, la préservation des ressources et la prévention des déchets, mais également sur l'exemplarité de la collectivité.

Les ambitions de la collectivité répondent à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020. Pour y parvenir, le service a prévu la réalisation de 8 actions s'inscrivant dans le champ de l'économie circulaire.

En 2021 l'Agglomération a présenté en Conférence des Maires, une première feuille de route économie circulaire "2021 - 2026". Elle s'articule autour de 5 axes clés :

- Accompagner l'intégration de l'économie circulaire dans le développement industriel et économique du territoire
- Développer, expérimenter et innover
- Agir sur les comportements et prévenir la production de déchets
- Adopter une politique ambitieuse de gestion des déchets
- Diffuser l'économie circulaire dans les pratiques et les politiques des collectivités.

La Communauté d'agglomération a par ailleurs été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME pour la réalisation d'une étude de planification et de programmation « Matières » sur le territoire. Elle doit permettre de proposer une analyse écologique et économique du système d'approvisionnement territorial et de l'ensemble des flux de production, de distribution, d'utilisation et d'exportation des ressources matières.

En lien avec la direction du développement économique, le service économie circulaire a travaillé sur la thématique « Territoire démonstrateur plastique et économie circulaire ». Il s'agit de s'engager sur la voie de l'Ecologie Industrielle et Territoriale, notamment dans le secteur de la plasturgie déjà bien implanté sur le territoire (lire p.60). Plusieurs professionnels du monde de l'enseignement, de la recherche, de l'industrie ont été réunis à l'occasion pour partager leur expérience et faire part de leur besoin en vue d'entamer des démarches circulaires.



La collectivité a proposé la réalisation d'une enquête sur les tendances de consommation plastique des habitants du territoire, dans le cadre du « Challenge Etudiant sur l'économie Circulaire des matières plastiques » lancé par la Région Hauts de France. Quatre étudiants de l'IUT de Béthune ont répondu favorablement à la réalisation de ce projet.

2022

Perspectives

- Réalisation de l'étude de planification et de programmation "Matières" territoriale sur 2022-2023
- Réalisation d'une étude de planification des activités de réemploi, de réparation et de réutilisation sur le territoire.
- Animation d'un groupe de travail sur la commande publique responsable et formation des participants pour la réalisation d'une charte de la commande publique responsable.
- Animation d'un groupe de travail sur la thématique des déchets du BTP pour la réalisation d'un diagnostic territorial et d'expérimentation sur des chantiers pilotes.
- Création et mise en œuvre d'un réseau des communes territorial pour le déploiement des thématiques de l'économie circulaire.

Recyclage des plastiques

Le territoire labellisé " Territoire d'industrie » a défini en mars 2021 une feuille de route industrielle avec l'ambition de se positionner en tant que « territoire démonstrateur de la transformation industrielle ».

À ce titre, des projets ont été identifiés comme, orienter la filière plasturgie vers le recyclage et la sortie du pétrole, et plus largement impulser des synergies industrielles au travers du recyclage industriel « collaboratif ».

La feuille de route industrielle communautaire s'appuie sur une actualité industrielle marquée, par exemple, par l'arrivée de la Gigafactory ACC en 2023 et une multitude de projets industriels émergents. L'une des actions inscrites à cette programmation consiste à impulser l'écologie industrielle (lire p.61).

43

industriels de transformation de la plasturgie implantés sur le territoire

4

projets d'implantation dans le domaine du recyclage des plastiques accompagnés en 2021

2022 Perspectives

Pour 2022, l'objectif sera de mettre en place les axes de travail proposés dans le cadre de la feuille de route « territoire démonstrateur de la transformation industrielle ». Pour cela, l'Agglomération s'appuiera sur des partenaires régionaux et locaux pour mener ces actions.



En 2021, la Communauté d'agglomération a bénéficié d'un financement de la Banque des Territoires pour une étude d'appui méthodologique à l'élaboration d'une stratégie d'économie circulaire. Le travail effectué en amont a permis d'identifier la filière plasturgie comme le sujet à fort potentiel sur le territoire au croisement des enjeux de la politique de gestion des déchets et de la richesse du tissu industriel. L'enjeu est de faire de « Béthune-Bruay, le territoire démonstrateur d'une économie circulaire des matières plastiques » (lire p.62).

En parallèle, l'Agglomération fait partie d'un groupe de travail porté par la Région sur le recyclage des plastiques. Au travers de l'étude, le territoire pilote un groupe de travail régional sur la plasturgie, composé de partenaires (Région Hauts-de-France, ADEME, Plastium, Team2, CRITT Polymère, ...)

L'Agglomération accompagne également l'implantation d'entreprises, qui proposent des solutions de recyclage du plastique.

Le sujet du recyclage des plastiques est également traité par le service environnement qui se verra notamment confier d'autres sujets comme notamment la question du renouvellement du centre de tri intercommunal avec l'extension des consignes de tri (obligation réglementaire).

L'écologie industrielle

La Communauté d'agglomération est fortement engagée dans la transition énergétique, avec un soin particulier apporté à la problématique énergétique pour les entreprises du territoire.

Les coûts liés aux consommations (énergies, eau) peuvent alourdir les charges de l'entreprise et présentent un risque sur son activité du fait de la volatilité de ces prix. En parallèle aux actions communautaires, des moyens sont disponibles pour accompagner la transition énergétique des entreprises (plan de relance, aides ADEME, Certificats d'économie d'énergie).

EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ÉNERGIE

En 2021, un bureau d'étude a été mandaté pour étudier les possibilités de mutualisation, de substitution énergétique, de valorisation énergétique des déchets et de valorisation d'énergies fatales.

En lien avec la Communauté d'agglomération, plusieurs opportunités ont déjà été révélées sur le territoire de Béthune-Bruay et une action plus localisée a été initiée. Suite à une rencontre avec l'entreprise Lenze, qui est très avancée sur le sujet des énergies renouvelables, 10 entreprises de la zone industrielle de Ruitz ont été identifiées. Le bureau d'étude a diagnostiqué les usages de l'énergie de ces industries et définit les projets énergétiques possibles. Parmi les différentes pistes, ont été notamment évoquées la mutualisation sous forme de réseau de chaleur, la gazéification de déchets solides, la valorisation de la chaleur fatale, la valorisation du gaz de mine. Aucune solution n'est à ce stade arrêtée et une restitution aura lieu au printemps 2022.



EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Courant 2021, une rencontre a été organisée avec différents acteurs du territoire sur le sujet de la gestion de l'eau. En partenariat avec cinq organisations de France et d'Angleterre, le projet « Water for Tomorrow » (lire p. 17), financé par le programme européen INTERREG France (Manche) Angleterre, a pour but d'améliorer la gestion des ressources en eau afin d'accroître la résilience environnementale, économique et sociale du territoire, dans un contexte de changement climatique.

Dans la région Hauts de France, le projet d'une durée de deux ans, est mis en œuvre sur notre territoire en collaboration avec le BRGM. Il associe des méthodes économiques, des approches participatives et des modèles hydrogéologiques des eaux souterraines, afin d'aider à élaborer un plan de gestion de l'eau à long terme sur le territoire. Le projet cherchera également à tester un système d'alerte précoce des sécheresses hydrologiques et à identifier des mesures de gestion permettant d'en réduire l'impact.



20

industriels mobilisés sur les enjeux de l'écologie industrielle

2022

Perspectives

Pour 2022, l'objectif sera d'accompagner les entreprises dans leurs projets, soit par le biais d'aides mobilisables, soit en créant des synergies entre les entreprises d'une même zone industrielle afin de leur permettre de réduire leurs consommations et leurs factures énergétiques.

En 2022, des démarches analogues pourraient être initiées sur Béthune (Parc Washington et/ou Parc Futura) et sur Noeux-Labourse



La dématérialisation

des démarches

L'Agglomération se veut moteur dans l'innovation numérique et le développement des usages digitaux. Pour cela, elle place de plus en plus le numérique au coeur de ses pratiques et de ses usages, en développant de nouveaux outils pour faciliter les démarches. En 2021, elle a donc poursuivi son avancée, notamment en matière d'urbanisme.

UN GUICHET UNIQUE NUMÉRIQUE

Les démarches d'urbanisme sont désormais possibles en ligne. Il s'agissait de répondre à une obligation légale au 1^{er} janvier 2022, mais la Communauté d'agglomération a fait montre d'une certaine efficacité dans ce domaine en permettant cette opération avant l'échéance.

Pour accéder au guichet unique et effectuer les démarches d'urbanisme (déclarations préalables, demande de permis de construire, d'aménager ou de démolir), il suffit désormais de se connecter sur demarches.bethunebruay.fr. Ce guichet permet d'être conseillé, de déposer des demandes à tout moment et de suivre l'avancement des dossiers, qui seront traités plus rapidement.



1200

actes dématérialisés au sein de l'Assemblée Générale

190

Marchés Publics entièrement dématérialisés

+ de 3 000

pages dématérialisées

2022

Perspectives

- Poursuite de la dématérialisation des autorisations des droits des sols et déclarations d'intention d'aliéner, via le guichet unique.
- Signature électronique pour valider l'instruction des dossiers
- développement de 2 nouveaux services en ligne : l'eau potable (suivi de factures, changement d'adresse...) et la réservation de composteurs.

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

Siège : Hôtel Communautaire 100, avenue de Londres

CS 40548 - 62411 BETHUNE Cedex

TÉL. : 03.21.61.50.00

E-mail : contact@bethunebruay.fr



Retrouvez-nous sur

WWW
bethunebruay.fr



facebook.fr/bethunebruay